

Le discours de M. de Gaulle: HABILE ET FACILE

ÉDITION NEUCHÂTEL/JURA

N° 44 - Mardi 22 février 1966

Le Peuple La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE - RED., ADM. et PUBL. La Chaux-de-Fonds: Parc 103, 161. réd. (039) 3 10 88, 161. adm. et publ. (039) 3 10 87 CCP 23 313. Lausanne: Saint Pierre 1. tél. (021) 22 69 10, CCP 10 8300. Genève: Argand 4. tél. (022) 32 47 40 CCP 12 2715. ABONNEMENTS 1 mois Fr 3,50, 3 mois Fr 10, - 6 mois Fr 20, - 1 an Fr 40, - LE NUMÉRO 30 ct. Directeur René Meylan. Rédacteur en chef responsable Willy Brandt. Rédacteurs Eugène Maléus (La Chaux-de-Fonds) Octave Heger (Lausanne) Louis Pigué (Genève).

Les services secrets français blanchis

Hier à 15 h., le général de Gaulle a donné sa première conférence de presse de son second septennat, dans la salle des fêtes de l'Élysée. L'Agence télégraphique suisse en a donné de larges extraits dont nous donnons un résumé. Le général a abordé cinq thèmes principaux: 1° Conclusions à tirer de l'élection présidentielle; 2° Orientation de la politique économique, sociale, financière de la France; 3° L'affaire Ben Barka; 4° L'OTAN; 5° L'Europe et le Vietnam.

Situation financière

« Il nous fallait interdire l'inflation et nous l'avons fait... En 1958, nos réserves s'élevaient à 630 millions de dollars, elles s'élèvent aujourd'hui à 5500 millions de dollars. En 1958, nos dettes extérieures étaient de 3300 millions de dollars dont plus d'un milliard à court terme, ce qui risquait de nous mettre en faillite à tout moment. Nos dettes sont tombées à 450 millions de dollars et ce sont toutes des dettes à long terme... Aujourd'hui, il n'y a pas une seule monnaie dans le monde qui soit plus solide que le franc. »

L'affaire Ben Barka

« Le ministre de l'Intérieur du Gouvernement marocain a procédé sur notre sol à la disparition d'un des principaux chefs de l'opposition. Le Gouvernement marocain n'a rien fait pour aider à découvrir la vérité, et comment l'aurait-il fait puisque Oufkir s'est toujours gardé, et pour cause, de s'expliquer sur ses allées et venues et qu'il est toujours ministre à Rabat. »

« Il est donc inévitable que quelque regret qu'on en ait les rapports franco-marocains en subissent les conséquences. »

« Rien n'indique que le contre-espionnage et la police dans son ensemble aient connu l'opération dans son ensemble et qu'ils l'aient couverte, au contraire. »

L'Alliance atlantique

Si la France tient la déclaration d'intention qui donna lieu à l'Alliance atlantique pour valable, elle reconnaît en même temps que les dispositions d'application ne sont pas satisfaisantes dans les conditions actuelles.

Sans revenir sur l'Alliance atlantique, la France, d'ici au 4 avril, terme du traité, va continuer à modifier les dispositions actuelles pratiquement, pour autant qu'elles la concernent. Elle prendra les dispositions voulues pour que les changements soient progressifs, afin de ne pas incommoder ses alliés. Il s'agit de rétablir une situation normale de souveraineté en fait de sol, de ciel, de mer de France et tous éléments étrangers qui se trouveraient en France ne relèveront plus que des autorités françaises.

Le Vietnam

« Il n'y a pas d'autre voie pour mettre fin à la guerre que de conclure

la paix entre tous les intéressés : ce sont ceux qui se sont trouvés d'accord en 1954. Les conditions de cette paix sont connues: fondamentalement, c'est l'entente pour commencer le contact entre les cinq puissances mondiales. Si la paix est conclue, ce serait avantageux pour tout le monde, mais il faut constater qu'on n'en prend pas le chemin. »

Nos commentaires

Ce discours est bien dans le ton du général; c'est de l'autosatisfaction tout à la fois habile et facile.

L'affaire Ben Barka devient une affaire purement marocaine du fait que, selon le général, « le service de contre-espionnage et la police française dans son ensemble ne connaissent pas l'opération ». L'explication est plus que de la « grosse ficelle », c'est de la « corde ».

Le panorama de l'économie française tracé par le général ne correspond pas à la réalité. Les journaux d'outre-Jura en font foi. On pouvait y lire hier: « Crise de la construction navale, menace d'asphyxie financière pour cent trente-cinq industries soustraitantes du Var. Les difficultés de l'industrie: la Compagnie des Hauts-Fourneaux de Chasse a déposé son bilan. Une société minière annonce des compressions de personnel, etc. »

Entre la situation réelle et l'exposé du général de Gaulle, il y a beaucoup à dire et les réactions ne manqueront pas. EUGÈNE MALÉUS.

Ce qu'en pense la presse parisienne

Paris. — Tous les journaux parisiens du matin titrent largement sur la conférence de presse du général de Gaulle et y consacrent de longs commentaires.

L'Aurore

Sous le titre « De Gaulle annonce: la France entend faire cavalier seul au sein de l'Alliance atlantique », l'« Aurore » (droite radicale) écrit: « On ne reprochera pas au général de Gaulle cette fois, d'avoir laissé de ce côté (l'OTAN) ses intentions dans l'ombre. (...) »

« C'est la décision confirmée de sortir de l'OTAN. De sortir, en fait, de la défense intégrée du monde occidental. Les Français se demanderont sans doute: pour se tourner vers qui? Pour rechercher quelles alliances? Pour trouver en quelles civilisations une pareille communauté de vues sur l'indépendance des nations et sur la liberté et la dignité de l'homme? On n'a pas fini de mesurer la largeur du Rubicon qu'a franchi hier le général de Gaulle. »

Le Figaro

« OTAN, Europe: rien de nouveau » est le titre choisi par le « Figaro » (droite modérée) pour un éditorial, dans lequel on relève notamment: « Qu'il s'agisse de l'OTAN ou de l'Europe, on ne peut manquer d'être frappé par la constance de vues du général de Gaulle. Les objectifs qu'il veut atteindre, qui ne les approuverait? Mais les moyens envisagés sont-ils à la mesure des buts définis? On en peut douter. »

Combat

Pour « Combat » (indépendant de gauche), qui assure sur toute la largeur de sa « une »: « De Gaulle a ordonné les faits selon sa logique »: « La nouveauté de la conférence est dans l'affirmation du système qui, jusqu'à la date du 4 avril 1969, videra progressivement de son contenu, pour

la France, l'objet essentiel du Traité de l'OTAN. Le général de Gaulle arrive au point de non-retour, là où précisément les conflits vont naître: peu d'alliés, en effet, acceptent de signer avec la France des sortes de dispositions bilatérales de défense. (...) Le point qui nous paraît être le plus grave est que, quel que soit le bien-fondé de la thèse du général de Gaulle d'une conception exigeante de la souveraineté nationale, les propos tenus hier sont en flagrante opposition avec les espoirs du général de Gaulle quant à une union politique des Six. (...) Quel partenaire acceptera une désintégration atlantique pour une Europe d'États aux régimes différents, aux traditions quelquefois rivales? Les deux « chapitres » du général de Gaulle sur l'OTAN et sur l'Europe sont à lire séparément. C'est dommage, même s'il a souvent raison. »

Le Populaire

Le « Populaire » (socialiste) a surtout retenu de la conférence présidentielle que « de Gaulle a refusé de s'expliquer sur le silence du pouvoir pendant la campagne présidentielle », quand il a été interrogé sur l'affaire Ben Barka.

L'Humanité

L'« Humanité » (communiste) qualifie tour à tour le discours du général de Gaulle de « tours de passe-passe », de « ballade du ballotté » et de « plaidoyer embarrassé ».

Et sous le titre « Liquidier les bases U.S. », le quotidien communiste écrit: « A l'égard de l'OTAN, le chef de l'Etat est amené à reconnaître qu'aujourd'hui non seulement aucune menace ne justifie la coalition atlantique, mais encore que celle-ci risque d'entraîner notre pays dans une conflagration générale. (...) Le général de Gaulle n'en tire cependant aucune conclusion radicale. Il tient au contraire l'Alliance atlantique comme « toujours valable » et recherche non

pas une « rupture », mais une « adaptation ». (...) Cela ne signifie pas la liquidation des bases militaires américaines ou west-allemandes installées sur notre territoire, mais une modification de leur statut. (...) Comment ne pas regretter que les déclarations du chef de l'Etat sur un tel sujet demeurent trop équivoques? (...) Ne conviendrait-il pas de dire nettement que la France ne renouvellera pas le traité qui arrive ainsi à expiration? »

L'accord de Tachkent entériné

La Nouvelle Delhi. — La chambre basse du Parlement indien a entériné aujourd'hui l'accord indo-pakistanaï de Tachkent après avoir rejeté les objections exprimées à ce sujet par les membres socialistes et extrémistes de la chambre. Ces derniers ont quitté la salle en signe de protestation.

Avant l'approbation formelle de l'accord de Tachkent, le ministre indien des Affaires étrangères, M. Swaran Singh avait indiqué que le Gouvernement indien avait la certitude que le Pakistan avait rappelé les groupes armés qui s'étaient infiltrés au Cachemire. Le ministre avait en outre déclaré qu'un grand nombre de ces « infiltrés » avaient été tués, capturés ou repoussés au Pakistan par les forces armées indiennes. Ces groupes, a assuré le ministre, ne constituent plus une menace pour la sécurité dans cette région.

● Beyrouth. — Le retrait des troupes de l'ONU de la bande de Gaza a commencé lundi, annonce un communiqué des Nations Unies, par le départ d'un premier contingent de 600 hommes.

● Vienne. — L'agence d'information hongroise MTI a déclaré lundi soir que la Cour martiale réunie à Djakarta pour juger le chef communiste indonésien Njono, pour sa participation au coup d'Etat manqué de l'an dernier, l'a condamné à mort.

Harold Wilson à Moscou

Le premier ministre britannique Harold Wilson est arrivé lundi à Moscou pour une visite officielle de trois jours. En raison du mauvais temps, l'avion du premier ministre a dû atterrir à l'aéroport international de Chermetievo, à 32 km. de Moscou, et non à l'aéroport de Vnukovo où arrivent normalement les personnalités étrangères. — Notre bêtino de Londres montre le premier ministre britannique et son épouse saluant la foule avant d'entrer dans l'avion avant leur départ de Londres.



CRISE BELGE: une commission paritaire va élaborer un programme gouvernemental

Bruxelles. — La crise gouvernementale belge durera encore plusieurs jours. M. Paul Segers (social-chrétien), chargé par le roi de former le nouveau gouvernement, a annoncé en effet qu'il réunirait mardi, sous sa présidence, une commission à laquelle serait confié le soin d'élaborer un programme gouvernemental.

Le formateur souhaite, en effet, réconcilier sur un programme commun les deux ailes (sociale-chrétienne et socialiste) de la majorité, dont le désaccord avait entraîné la démission du gouvernement de M. Pierre Harmel. La commission comprendra neuf membres sociaux-chrétiens et neuf membres socialistes. Elle examinera notamment les questions budgétaires, la politique économique

et sociale (dans laquelle figure le difficile problème de la sécurité sociale et de son financement) et l'assainissement financier de l'enseignement.

M. Segers a indiqué que le travail de cette « commission du programme » durerait « sans doute quelques jours ». Ce n'est que lorsqu'elle sera arrivée à une conclusion que le formateur invitera les deux partis de l'ancienne coalition à s'entendre, s'ils le désirent, avec le Parti libéral, qui était sorti renforcé des élections de mai 1965.

Cependant, le jeu parlementaire permettrait aux sociaux-chrétiens et aux socialistes, qui totalisent 141 sièges sur 212 à la Chambre, de se passer du concours des libéraux, représentés par 48 députés.

Vers des négociations américano-soviétiques

Washington. — Des négociations américano-soviétiques s'ouvriront le 2 mars prochain à Washington aux fins de conclusion d'un nouvel accord scientifique, technique et culturel, annonce le Département d'Etat.

L'accord précédent est venu à expiration en décembre dernier et, à la fin de l'année 1965, son application avait suscité certaines difficultés. La semaine dernière, l'URSS a soumis aux Etats-Unis un nouveau projet.

Procès du Caire: verdict

Le Caire. — Le procès intenté à huit membres de la fraternité musulmane s'est terminé lundi soir par la condamnation des huit inculpés, aux travaux forcés à perpétuité. Quatre d'entre eux ont été jugés par contumace. Le tribunal a ainsi confirmé le réquisitoire du procureur général. Le jugement doit cependant encore être ratifié par le président. Les huit inculpés étaient accusés d'avoir ourdi un complot contre le gouvernement de la RAU.

Tarsis n'est plus citoyen soviétique

Moscou. — L'écrivain V. Tarsis a été privé de la citoyenneté soviétique par le praesidium du Soviet suprême, pour avoir commis des « actes indignes d'un citoyen soviétique » annonce la « Pravda ».

V. Tarsis, né à Kiev en 1906, est parti pour la Grande-Bretagne le 8 février dernier, dans des conditions légales, pour y donner une série de conférences à l'Université de Leicester.

La privation de la citoyenneté soviétique, précise la loi de 1938, peut être décidée « par un décret spécial pris par le praesidium du Soviet suprême pour chaque cas particulier ». La mesure qui frappe Tarsis est donc exceptionnelle.

L'écrivain Tarsis est connu à Moscou et à l'étranger pour ses opinions hostiles au régime.

Le 23 août 1962, il fut enfermé dans un asile psychiatrique dans lequel il passa six mois. A sa sortie, Tarsis commença la rédaction d'un récit autobiographique, « Salle Sept », dans lequel il décrivait son expérience et accusait le gouvernement d'enfermer les opposants au régime dans des asiles.

psst!...

Il est arrivé à une personne de ma connaissance la petite aventure suivante, qui est fort caractéristique de la façon dont certaines firmes comprennent le commerce.

La machine à laver de ladite personne étant tombée en panne, celle-ci s'adressa au service de réparation de l'usine qui l'avait construite. Cette usine, située dans le canton de Bâle, dépêcha un ouvrier jusqu'au domicile de la personne. La réparation fut faite, qui ne donna pas satisfaction du reste, mais cela est une autre histoire. D'ailleurs, quand la remarque en fut faite à l'usine, la réponse fut: « Que voulez-vous, on ne peut pas faire du neuf avec du vieux! » D'accord, mais on peut quand même remettre une machine en état de fonctionner, ne serait-ce que quelques jours, non?

Mais le meilleur de l'histoire, le voici: à la réception de la facture, la propriétaire de la machine constata que la réparation avait coûté, fournitures et temps de travail, 28 fr. 20, alors que les frais de déplacement de l'ouvrier (65 km.) étaient évalués à 42 fr. 75. Estimant ce dernier prix trop élevé, la personne téléphona à l'usine et dit qu'elle n'était pas d'accord avec ce tarif. Après quelques discussions, n'ayant pas de temps à perdre, elle coupa court, déclarant vouloir réfléchir jusqu'au lendemain. Le lendemain, nouvel appel pour dire que, décidément, elle ne payerait pas cette facture. On lui répondit alors: « Ecoutez, on peut s'arranger, vous ne payerez que 21 fr. de frais de déplacement! » Une réduction de 50%, comme ça, simplement parce que la cliente avait manifesté quelque fermeté! A noté que celle-ci n'avait aucunement invoqué des difficultés financières, ni d'ailleurs d'autres motifs que « C'est trop cher! » Il faut croire que l'usine n'avait pas la conscience trop tranquille!

Quand je m'efforce de faire comprendre à mon entourage que le consommateur, s'il voulait réagir, pourrait faire baisser le coût de la vie, hein? PICHOUX.

COMBINONS DES MENUS BON MARCHÉ



Baisse

le kg.

LAITUES 1.55

Lard cuit de la Forêt-Noire

les 100 g. **1.10**

Mercredi:

4 pièces

Merveilles 1.-

Dans nos principaux magasins
et aux Milles et Un Articles

Service à café, 15 pièces

19.80

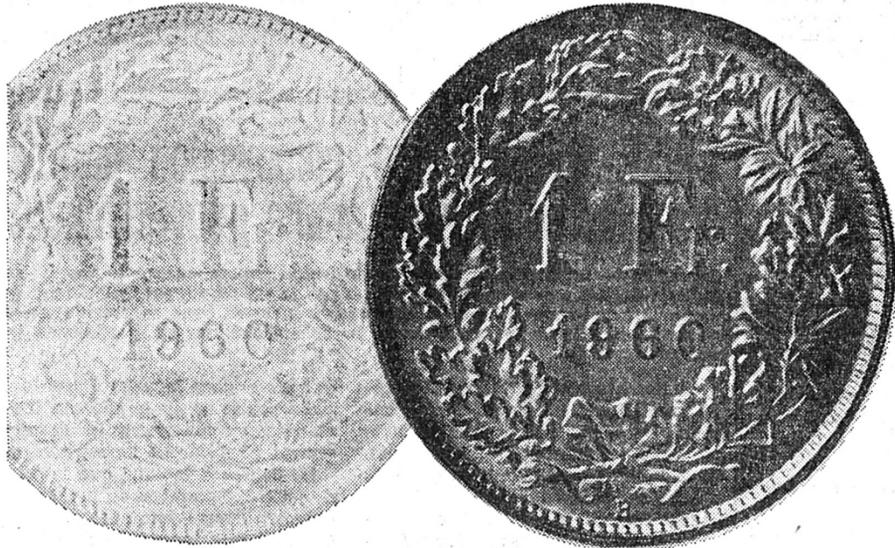
Moulin à café électrique

23.80



La Chaux-de-Fonds
Le Locle

ET ENCORE MEILLEUR MARCHÉ GRACE A LA RISTOURNE



NOUVEAU

**Goût FRANC
toujours
pour 1 FRANC**

**Vous
la goûterez
et elle
vous plaira!**

CAPORAL-FILTRE

sans filtre
et papier mais filtre



UNION DE BANQUES SUISSES

SCHWEIZERISCHE BANKGESELLSCHAFT
UNIONE DI BANCHE SVIZZERE
UNION BANK OF SWITZERLAND

Convocation

MM. les actionnaires sont convoqués en

Assemblée générale ordinaire

pour le vendredi 4 mars 1966, à 15 heures,
dans la petite salle des concerts (Kleiner Tonhalleaal) du Bâtiment
des congrès à Zurich (Kongresshaus, Claridenstrasse, entrée porte T)

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'administration et présentation des comptes de l'année 1965
Rapport des contrôleurs
Affectation du bénéfice net
2. Décharge à l'administration
3. Nominations
4. Divers

Les cartes d'admission à l'assemblée peuvent être retirées du 22 février au 2 mars 1966 au soir, moyennant justification de la possession des actions, aux guichets des titres de notre siège et de toutes nos succursales et agences.

Pendant la même période, le bilan, le compte de profits et pertes, de même que le rapport annuel contenant les propositions du Conseil d'administration pour la répartition du bénéfice net et le rapport des contrôleurs sont à la disposition de MM. les actionnaires auprès de notre siège et de toutes nos succursales et agences.

18 février 1966

UNION DE BANQUES SUISSES

Au nom du Conseil d'administration:
Le Président: Dr A. Schaefer

POLICE 17

Maison du Peuple - La Chaux-de-Fonds - Vendredi 4 mars à 20 h. 30

UNIQUE RÉCITAL DU COMIQUE FRANÇAIS N° 1

FERNAND RAYNAUD

dans un programme entièrement nouveau comme à Paris
3 heures de fou rire assuré

Loc.: Girard, tabacs, av. L.-Robert 68, Chaux-de-Fonds, tél. 2 48 64

MEROZ «PIERRES»

Manufacture de pierres
d'horlogerie

Avenue Léopold-Robert 105
2301 La Chaux-de-Fonds

cherche

OUVRIÈRES

ayant bonne vue, pour différents travaux.

Ecrire ou se présenter dès 16 heures.



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Les services de l'administration communale
seront fermés le

lundi 28 février

En revanche, ils seront ouverts exception-
nellement le samedi 4 mars, de 8 h. à 11 h. 45.

COMMISSION SCOLAIRE
DE LA CHAUX-DE-FONDS

SOCIÉTÉ DES CONFÉRENCES

Mardi 22 février 1966, à 20 h. 15,
à l'Amphithéâtre du collège Primaire

CONFÉRENCE PUBLIQUE ET GRATUITE

PARIS ET SES POÈTES

par M. PIERRE WALZER
professeur à l'Université de Berne

PRÊTS



Discrets
Rapides
Sans caution

Av. L.-Robert 88
La Chaux-de-Fonds

BANQUE EXEL
Tél. 3 16 12

LIVRES

d'occasion tous genres,
anciens et modernes. Achat
vente, échange - Librairie
place du Marché tél. 2 33 72.

En cas de décès
adressez-vous à **E. Guntert & Fils**

Numa-Droz 6 - Tél. jour et nuit 2 44 71

Articles mortuaires Cerceuil
Transports auto Prix modérés

PROGRAMMES



RADIO + TÉLÉVISION

Mardi 22 février:

SOTTENS. — 16.00 Miroir-flash. 16.05 Rendez-vous de seize heures. 17.00 Miroir-flash. 17.05 Idées de demain. 17.30 Jeunesse-Club. 18.00 Inf. 18.10 Micro dans la vie. 19.00 Miroir du monde. 19.30 Disc-o-matic. 20.00 Magazine 66. 20.20 Disques. 20.30 Soirée théâtrale. 22.35 Inf. 22.40 Courrier du cœur. 22.50 Intermède musical. 22.55 Nations Unies. 23.25 Miroir-dernière.

Second programme de Sottens. — 18.00 Jeunesse-Club. 18.30 Perspectives. 19.00 Per l'avoratori Italiani in Svizzera. 19.25 Mus. pour la suisse. 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.20 «La Jangada» feuilleton. 20.30 «Pages célèbres». 21.30 Monde chrétien. 21.45 «Le Crépuscule des Dieux», de Wagner. 22.30 Anthologie du jazz.

BEROMUNSTER. — 16.00 Inf. 16.05 Adapt. 16.30 Thé dansant. 17.30 Pour les jeunes. 18.00 Inf. 18.05 Magazine récréatif. 18.45 Patinage. 19.00 Inf. 19.40 Echo du temps. 20.00 Orchestre symphon. 21.35 Amateurs de mus. 22.15 Inf. 22.25 Mus. baroque. 23.15 Inf.

TELEVISION ROMANDE. — 19.00 Bulletin. 19.05 Magazine. 19.25 «Les Jeunes Années», feuilleton. 20.00 Téléjournal. 20.20 Carrefour. 20.35 Simple police. 21.00 350 secondes. 21.40 «La Maison dans la Clairière», film. 22.05 Téléforum. 22.50 Téléjournal.

TELEVISION FRANÇAISE. — 1re chaîne. 18.25 TV scolaire. 18.55 Grand voyage. 19.20 Manège enchanté. 19.25 «L'Abonné de la ligne U», feuilleton. 19.40 Actualités régionales. 20.00 Actualités. 20.30 Grand Prix de la chanson. 20.45 «Le Dompteur», film. 22.25 L'événement. 22.40 Mus. de notre temps. 23.20 Actual.

Mercredi 23 février:

SOTTENS. — 6.10 Bonjour à tous! 6.15 Inf. 7.15 Miroir-première. 8.00 et 9.00 Miroir-flash. 9.05 A votre service! 10.00 et 11.00 Miroir-flash. 11.05 Sur toutes les ondes. 11.40 Mus. légère et chansons. 12.00 Miroir-flash. 12.05 Carillon de midi. 12.35 Bon anniversaire. 12.45 Inf. 12.55 «La Jangada» feuilleton. 13.05 Nouveautés du disque. 13.30 A tire-dalle. 14.00 Miroir-flash. 14.05 Concert chez soi. 15.00 Miroir-flash. 15.20 Réalités.

BEROMUNSTER. — 6.15 Inf. 6.20 Vient de paraître. 6.50 Jour nouveau. 7.00 Inf. 7.10 Chansons pop. 7.25 Chron. agricole. 7.30 Automobilistes. 8.30 Mus. symphon. 9.00. 10.25 Extraits. 10.00 Inf. 10.05 Orgue. 10.25 Concerto. 11.00 Inf. 11.05 Emis. com. 12.00 Opérettes. 12.30 Inf. 12.50 Compliments. 13.00 Mus. 14.00 Magazine féminin. 14.30 Emis. radiodiffusion. 15.00 Inf. 15.05 Mus. du XVIIIe siècle.

TELEVISION ROMANDE. — 13.10 Ski nordique. TELEVISION FRANÇAISE. — 1re chaîne. 9.30 TV scolaire. 12.30 Paris-Club. 13.00 Actualités. 14.05 TV scolaire. 14.35 Télé-voyages.

D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE D'UN SPORT A L'AUTRE

Football, rien que football

Reprise en première ligue

Suisse occidentale

	J	G	N	P	Pts
1. Xamax	13	5	8	0	18
2. Chênois	13	7	4	2	18
3. Etoile Carouge	11	8	1	2	17
4. Fribourg	13	6	4	3	16
5. Yverdon	12	6	2	4	14
6. Forward	13	5	4	4	14
7. Versoix	12	4	5	3	13
8. Stade Lausanne	13	5	3	5	13
9. Vevey	11	5	1	5	11
10. Rarogne	11	2	4	5	8
11. Meyrin	12	2	3	7	7
12. Martigny	11	2	0	9	4
13. Montreux	11	1	1	9	3

Suisse centrale

	J	G	N	P	Pts
1. Langenthal	11	8	2	1	18
2. Olten	11	8	2	1	18
3. Wohlen	11	6	2	3	14
4. Alle	12	6	1	5	13
5. Concordia	11	5	2	4	12
6. Delémont	12	5	2	5	12
7. Berne	12	5	2	5	12
8. Berthoud	11	4	2	5	10
9. Fontainemelon	11	4	1	6	9
10. Minerva	11	3	3	5	9
11. Trimbach	11	3	2	6	8
12. USBB	11	1	4	6	6
13. Nordstern	11	2	1	8	5

Dimanche prochain

Quarts de finale de la coupe suisse
Zurich—Bellinzona
Young-Boys—Bâle
Servette—La Chaux-de-Fonds
Cantal—Brühl

Championnat suisse

Young-Fellows—Lucerne
Lausanne—Bienne

Sport-Toto

Pas de 13!

Liste des gagnants du concours des 19-20 février: 61 gagnants avec 12 points à 3147 fr. 20; 1156 gagnants avec 11 points à 166 fr. 05; 9134 gagnants avec 10 points à 21 fr.; 52 000 gagnants avec 9 points à 3 fr. 70. Le maximum de 13 points n'a été atteint par aucun pronostiqueur.

● Pelé, de son vrai nom Edson Arantes do Nascimento, a épousé lundi matin M^{lle} Rose-Mary Reis Cholbi. Les cérémonies civiles et religieuses se sont déroulées à Santos. L'international brésilien (24 ans) et son épouse ont ensuite pris l'avion pour l'Europe. Ils doivent notamment séjourner à Francfort et en Italie.

● Championnat suisse des réserves, groupe A: Bâle—Young-Boys, 3-2; Bienne—Lugano, 6-0; Lucerne—Granges, 5-3; UGS—Sion, 1-1. — Groupe B: Cantonal—Thoune, 1-1; Soleure—Winterthur, 1-3; Porrentruy—Brühl, 1-2; Baden—Moutier, 3-3.

NATATION. — A Kimberley, la jeune Sud-Africaine Ann Fairlie (17 ans) a battu le record du monde du 110 yards dos féminin en 68"6. Le précédent record était détenu par sa compatriote Karen Muir avec 68"7 depuis le 11 août 1965. Ann Fairlie a battu dans l'ordre Karen Muir (13 ans), créditée de 68"8 et la Française Christine Caron (72"1).

Ski

Les championnats du monde nordiques

Aloïs Kaelin a réalisé ce qui paraissait impossible

Grâce à une performance étourdissante dans l'épreuve de fond, le Suisse Aloïs Kaelin s'est adjugé, lundi, au pied du fameux tremplin de Holmenkollen, la médaille de bronze du combiné nordique des championnats du monde d'Oslo. Il n'a dû s'incliner que devant les deux Allemands de l'Ouest Georg Thoma et Franz Keller.

Après son médiocre comportement de dimanche dans le saut, Aloïs Kaelin avait pratiquement perdu tout espoir de terminer parmi les trois premiers. Il ne s'en est pas moins battu avec un courage exceptionnel sur les 15 km. de l'épreuve de fond, au terme de laquelle il a devancé Georg Thoma de 3'51" et Franz Keller, le vainqueur de l'épreuve de saut de la veille, de 5'56". Aloïs Kaelin a terminé très fort. Il s'est même payé le luxe d'effectuer un pas de patineur dans la dernière ligne droite. Le retard accumulé dans le saut était cependant trop important pour qu'il puisse espérer mieux que cette troisième place, en dépit de sa course vraiment extraordinaire.

Comme il l'avait fait en 1962 à Zakopane et en 1964 à Innsbruck, Kaelin a donc échoué en raison de ses mauvais résultats dans le saut. Sa médaille de bronze constitue cependant cette fois un sérieux motif de consolation (à Zakopane il avait finalement terminé quatorzième du combiné et à Innsbruck douzième). Sa médaille est la troisième remportée par un Suisse dans le cadre des championnats du monde des disci-

plines nordiques, après celles des sauteurs Fritz Kaufmann (argent en 1931) et Marcel Reymond (or en 1933).

Cette épreuve de fond du combiné s'est déroulée dans des conditions très difficiles en raison de la neige fraîche et du vent qui avaient rendu la préparation de la piste pratiquement impossible.

Les grands battus de ce combiné nordique sont les Scandinaves, dont le meilleur représentant, le Norvégien Dobloug, a dû se contenter de la septième place. Les résultats:

Fond combiné 15 km.: 1. Kaelin, Suisse, 52'12"9; 2. Svendsen, Norvège, 54'25"5; 3. Poehland, Allemagne de l'Est, 55'14"8; 4. Lengg, Allemagne de l'Ouest, 55'33"3; 5. Klinga, Finlande, 55'33"5; 6. Simenov, URSS, 55'38"6; 7. Weisspflog, Allemagne de l'Est, 55'43"6.

Combiné nordique: 1. Thoma, Allemagne de l'Ouest, 446,66 points; 2. Keller, Allemagne de l'Ouest, 443,04; 3. Aloïs Kaelin, Suisse, 440,73; 4. Poehland, Allemagne de l'Est, 439,42; 5. Tcheremuchkine, URSS, 434,04; 6. Simenov, URSS, 430,16; 7. Dobloug, Norvège, 428,29; 8. Weisspflog, Allemagne de l'Est, 427,30.

Cyclisme

Le Tour d'Italie partira de Monte-Carlo

Le 49^e Tour d'Italie a été présenté lundi à la presse par les organisateurs. Il comprendra 21 étapes en ligne et une étape contre la montre qui représentent un total de 3993 km. Le départ sera donné le mercredi

18 mai de Monte-Carlo et l'arrivée est prévue pour le jeudi 9 juin à Trieste. Un seul jour de repos sera observé durant toute l'épreuve, le mardi 31 mai. La longueur moyenne des étapes sera de 181 km. Quatre arrivées seront jugées en côte: à Monesi (deuxième étape), à Rocca di Cambio (septième), à la Maddalena (quinzième) et à Bezzeca (seizième).

Le Tour d'Italie fera encore étape à Diano-Marina, Gènes, Viareggio, Chianciano Terme, Rome, Naples, Campobasso, Giulianova, Cesenatico, Reggio Emilia, Parme, Arona, Brescia, Levico Terme, Bolzano, Moena, Belluno, Vittorio Veneto, pour terminer à Trieste.

HOCKEY SUR GLACE. — A Oberstdorf, au terme de la seconde rencontre aller comptant pour la finale de la coupe d'Europe des champions, Brno a battu Füssen par 7-5. Les Tchécoslovaques avaient remporté le premier match aller par 6-4. Un match nul au cours des deux matches retour des 17 et 18 mars en Tchécoslovaquie leur sera suffisant pour s'adjuger la coupe d'Europe.

Bob:

encore un accident mortel

Quelques semaines après l'accident mortel survenu à l'Allemand Toni Pensberger à Cortina, l'Italien Sergio Zardini, ancien champion du monde, s'est tué sur la piste de Lake Placid, au cours des épreuves de l'International Diamond Trophy. Le bob à quatre piloté par Zardini a été déporté dans un virage au sommet duquel il s'est écrasé contre une palissade en bois. Zardini est mort au cours de son transfert à l'hôpital. L'un de ses coéquipiers, le médaillé olympique Peter Kirby, légèrement blessé, a été hospitalisé. Les deux autres, les Canadiens Mike Young et Paul Levesque, ne souffrent que d'ecchymoses diverses. L'épreuve a été annulée à la suite de cet accident.

CONVOICATIONS DU PARTI

GENÈVE. — Jeunesse socialiste. — Assemblée générale, mardi 22 février, à 20 h. 30, Café des Voyageurs, place des XXII-Cantons.

CANTON DE VAUD

LAUSANNE. — Groupe féminin du PSL, séance mardi 23 février, à 20 h. 30, salle 7 de la Maison du Peuple.

MONTREUX. — Groupe féminin du Parti socialiste, séance, mardi 22 février, à la salle du Conseil communal, avec la participation de M^{me} Gabrielle Ethenod-Damond, députée de Nyon.

CANTON DE NEUCHÂTEL

LA CHAUX-DE-FONDS. — Soirée du parti, à la Maison du Peuple, samedi 5 mars, à 19 heures, au Restaurant du 1^{er} étage. Souper et tombola. Nous vous saurons gré de bien vouloir nous offrir quelques lots à cet effet. Prière de les déposer au bureau de la «Sentinelle» jusqu'au 25 février. Inscription: M^{me} J.-P. Miéville, Parc 107.

LA CHAUX-DE-FONDS. — Rencontre des militantes: mercredi 23 février à 19 h. 30, à la Maison du Peuple, salle désignée pour l'assemblée du parti.

LA CHAUX-DE-FONDS. — Groupe de couture. Maison du Peuple, jeudi 24 février à 14 h. 30.

CANTON DE GENÈVE

GENÈVE. — Femmes socialistes. Mercredi 23 février, à 20 h. 30, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8, constitution du groupe chargé d'étudier les conditions de travail des femmes salariées.

GENÈVE. — Statuts du Parti socialiste suisse. Les délégués des sections du Parti socialiste genevois chargés de l'examen des statuts du PSS sont convoqués pour mercredi 23 février, à 20 h. 30, au Carnotzet du Café des Transports, boulevard James-Fazy 6.

Section Rive droite. — Assemblée générale jeudi 24 février, à 20 h. 30, Brasserie Monopole (c/Fatton), rue Chantepoulet.

Comité directeur. — Le bureau est convoqué pour jeudi 24 février, à 19 h. 15, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8.

Ordre du jour: Entrevue avec les délégués de l'AGE.

Fraction du Grand Conseil. — Les députés et les conseillers d'Etat socialistes sont convoqués pour jeudi 24 février, à 18 h. 15, au Café de la Terrasse, place Longemalle 8.

Préparation des séances du Grand Conseil du lendemain.

Roman de

A. BACHELIN

SARAH WEMYSS

Roman de

A. BACHELIN

101

— Il y avait autrefois monsieur Lebel, des chevaliers qui s'en allaient par le monde, redressant les torts, secourant les opprimés...

— Délivrant les jeunes filles prisonnières et mettant en déroute les tyrans; ah! oui, j'ai lu quelques-unes de ces histoires...

— Vous ressemblez à ces paladins d'autrefois, monsieur Lebel.

— Ah! j'aurais aimé cela... Tenez, l'autre soir, quand je vous amenais aux Prises, à cheval... Bon! j'allais dire une bêtise.

— Dites, je vous prie: vous pensiez être un chevalier, n'est-ce pas? Vous l'étiez, en effet, car, sans vous, où serais-je?

— Maintenant, que pensez-vous faire?

— Eh bien, monsieur, je vous jure que cela me préoccupe beaucoup et que je ne trouve rien, mais absolument rien.

— Vous n'avez pas une idée?... Moi, j'en ai beaucoup.

Ils marchaient en parlant, s'arrêtant parfois en face l'un de l'autre, et venaient d'atteindre la route. Miss Sarah se retourna, et tous deux rentrèrent dans la forêt.

— Je vous écoute, dit-elle.

— Craindriez-vous peut-être d'aller à Neuchâtel? Il me semble que vous trouveriez là quelque famille qui vous recevrait avec plaisir.

— Jamais, jamais! interrompit miss Sarah vivement. Qu'irais-je faire là? Mendier une protection? Non... Le sort s'est tourné contre moi, et je ne voudrais pas rappeler par ma présence à des indifférents tous les hommages dont ils m'ont fatiguée; puis je ne veux pas courir le risque de revoir milord Maréchal, ni personne de ceux que j'ai connus à Cotendart... Mauvaise idée, monsieur Lebel! Le seul auquel je songerais peut-être, ce serait M. Rousseau; mais c'est impossible...

— Je vous chercherais alors une pension quelque part, à Saint-Aubin, à Bevaix...

— A Saint-Aubin, pour y rencontrer M. de Gorgier; à Bevaix, M. de Chambrier! Que ferais-je là d'ailleurs? Si mon père m'a abandonnée, c'est pour toujours. Vous voyez que mes soucis ont une raison. Je ne puis retourner en Ecosse, je suis proscrire, nos biens sont confisqués...

— Je sais que l'Ecosse est votre pays, miss; j'y avais songé.

Elle se retourna vivement:

— Ah! vous y avez songé?

— Je pensais me mettre à votre disposition: une jeune fille ne peut voyager seule. Vous trouverez peut-être que je fais un singulier compagnon; mais vous pouvez vous fier à moi... c'est sûr et solide...

— L'Ecosse!... Je reverrais ce cher pays et j'y serais arrêtée, emprisonnée; cela vaudrait peut-être mieux que tout le reste...

— Je ne sais pas tout ce que vous dire, poursuivit Lebel; peut-être que je vous offense, mais ne prenez pas les choses à mal, au moins: je vous suis dévoué comme je ne sais dire qui; je veux tout faire pour vous, miss, tout au monde; sans me flatter, personne ne pourra vous aider comme moi. Et quand vous serez, comment dirai-je?... sauvée, vous pourrez me tourner le dos et ne plus me connaître.

— Pourquoi vous tournerais-je le dos?

— Je ne veux pas dire que vous le feriez, non; mais cela vous ennuiera de devoir quelque

102

chose à un homme qui n'est pas des vôtres; je veux seulement dire: ne faites pas attention à moi, vous ne me reverrez plus.

— Je ne vous comprends pas; mais ce que je comprends, c'est que vous me jugez mal, très mal... Pourquoi voudriez-vous que je fusse ingrate? Qu'appellez-vous «les vôtres»? Pourquoi ne vous reverrais-je pas quand vous m'auriez sauvée?

— Les vôtres, mais ce sont les messieurs qu'on voyait tous les jours à Cotendart avec de beaux habits, des uniformes, de belles manières... Je n'en dis pas de mal, mais ne m'en demandez pas davantage...

Il parlait vite, quoique un peu embarrassé, et miss Sarah l'écoutait en se demandant si elle eût trouvé, sous les beaux habits et les uniformes, la générosité de Lebel, prêt à tout sacrifier pour elle, et qui, cette tâche accomplie, voulait se soustraire à sa reconnaissance. En allant à lui, son cœur ne s'était point trompé; il était réellement noble.

— Alors, miss que décidez-vous?

— Je ne sais pas; je ne vois pas l'issue... Vous tenez donc bien à ce que je parte?

— Mais non, je ne veux pas que vous partiez: je veux seulement que vous retrouviez votre vie d'autrefois.

— Ce n'est pas possible; il y a quelque chose de brisé dans mon existence. Vous voulez vous dévouer pour moi: c'est généreux à vous, et je ne sais comment vous exprimer ma reconnaissance. Laissez-moi aller où ma destinée m'appelle... je ne sais pas où... Je partirai et je m'en irai devant moi, au hasard, seule, misérable, parce que je n'ai pas voulu commettre une infamie pour être maréchale et riche, mais sans un reproche de ma conscience.

Elle était vivement émue; le sang revenait à sa face; sa voix ferme, nette, accentuait chaque mot; elle releva sa poitrine avec fierté et sa main froissait les feuilles des buissons qu'elle jetait devant elle par poignées.

Lebel la regardait surpris:

— Miss, miss que vous me faites de peine! Reposez-vous un moment. — Et il lui indiquait un des sentiers du talus.

— Non! répondit-elle sèchement... On m'a tourmentée, et je n'ai pas eu de révolte contre mon père. Je souffrais bien pourtant; mais j'avais le respect de son autorité et assez de raison pour me dominer, parce que je me connaissais: en résistant, c'eût été la guerre et l'enfer... Maintenant c'est fini et, après tout, autant être pauvre et malheureuse que de commettre une mauvaise action... Mais vous voyez bien que je vous dis tout et que je ne manque pas de confiance.

— C'est vrai, miss; rassurez-vous, prenez courage! Vous ne pouvez être malheureuse.

— Du courage, j'en ai; je le sens à présent; j'en ai assez pour partir tout de suite, ce soir même, s'il le faut, puisque vous me dites de partir.

— Où irez-vous?

— Je ne sais pas.

— Je vous accompagnerai.

— Non, mille fois non! C'est alors que les méchants propos se déchaînaient contre moi.

(A suivre.)

La Chaux-de-Fonds

JACQUES BREL À LA SALLE DE MUSIQUE
LA CHANSON, UN ART MINEUR?

Le classement par Seghers de Jacques Brel dans les « poètes d'aujourd'hui » aura peut-être fait bondir certains. Il faut pourtant se rendre à l'évidence : Brel fait de la poésie. Qu'il la chante, avec tout ce que cela implique de regrettables aspects matériels ne change rien à l'affaire. Il emploie un langage de son époque et réussit là où tous les poètes maudits, de Villon à Artaud, avaient échoué : faire descendre la poésie dans la rue. Bien sûr, il ne s'agit pas de beaux vers bien charpentés, de lyriques envolées à l'usage d'énamourés lamaritimes. Et encore n'y a-t-il que la forme de changée, non l'esprit. Brel hurle, Brel crache, Brel mord comme un chien l'arrière-train dodu de la société. Un bon chien qui fait le méchant pour défendre des os éternels qui se nomment ici liberté, tolérance, amour, paix. Il joue à l'avocat du diable pour défendre les valeurs chrétiennes. Car il défend quelques chose, comme les quelques autres qui suivent la même voie que lui, en employant un langage semblable au sien. Et pour défendre, il attaque, selon le principe bien connu. Si certains de ses coups sont un peu gratuits, la plupart portent. Et quand il n'attaque pas, il peint ; de merveilleux tableaux qui, pour n'être que des scènes d'une vie quotidienne triste, grise mélancolique, voire grossière, n'en sont pas moins des modèles d'observation poétique, de tendresse, de compréhension humaine. Il chante les vieux, il chante les marins, il chante les ivrognes, il chante les amours déçues, avec ironie parfois, avec des mots de tous les jours, mais comme dans toute poésie, ce ne sont pas tant les mots qui comptent que la façon dont ils sont mis bout à bout.

La chanson, art mineur ? Mais à quoi sert un art si le message, si modeste soit-il, qu'il exprime ne trouve pas d'audience, reste l'apanage d'une classe privilégiée ? Aujourd'hui plus que jamais peut-être nous avons besoin d'art, ce baume aux multiples petites souffrances de la vie. Mais aujourd'hui moins que jamais nous avons la faculté de l'approcher. Dans ces circonstances, la chanson, la bonne, la vraie, a un grand rôle à jouer aujourd'hui. Il est regrettable qu'on en ait fait ce qu'elle est, et d'autant plus réjouissant de rencontrer des gens comme Jacques Brel, qui lui rendent sa vraie dimension. Réjouissant aussi de voir le public s'intéresser à cette chanson-poésie. Dans notre Salle de musique pleine à craquer, hier soir, d'un public très varié, où se côtoyaient intellectuels, ouvriers, pères de familles, adolescents, « bourgeois » et les autres, on n'entendit, entre les explosions d'en-

thousiasme, pas un grincement, pas un toussotement ; un silence quasi religieux accueillait la voix de ce long gaillard maigre qui, avec une sympathique sincérité et un visible respect de son public, de son métier, de son art, détaillait la vie comme un Breughel de la chanson. C'est aussi un signe.

Il faut dire encore qu'en plus des paroles de ses chansons, l'intérêt est augmenté par la « présence » extraordinaire de Brel qui est un véritable homme de scène, un interprète hors ligne, malgré, peut-être, quelques excès. Il était en outre fort bien accompagné par un ensemble composé de G. Jouannest (piano), M. Jourdan (contrebasse), J. Corti (accordéon), P. Combelle (batterie ; regrettons toutefois une sonorité qui laissait quelquefois à désirer, sans qu'on sût très bien à qui en imputer la faute.

En première partie du programme, nous avons applaudi le jeune chanteur Maurice Fanon, dont les œuvres sont de la même inspiration que celles de Brel. Desservi par une voix qui s'accommoderait mieux d'une salle de cabaret que d'un grand auditoire, Fanon a cependant présenté de belles chansons fortes, intelligentes, sensibles, dignes d'une plus large audience.

Enfin, le duo comique des Frères ennemis fit la part de l'humour sans réserve dans des sketches désopilants, truffés de bons mots subtils, et qui furent fort appréciés.

Un spectacle qui compensa les fureurs de la location ! M. K.

Une certaine xénophobie

On nous écrit :

Je m'adresse à votre journal, qui, depuis longtemps, prend la position de défendre sur un plan humain et social les problèmes criants de notre époque et de notre monde, ainsi la famine en Inde, la guerre au Vietnam, les solutions en faveur de l'objection de conscience, etc...

Cependant, sur un plan plus commun, il existe un problème dont on devrait parler plus souvent, bien que l'indifférence soit une attitude très adoptée dans le cas précis.

Je veux tout simplement parler d'une certaine xénophobie qui s'accroît dans notre pays, et devant laquelle cette fameuse indifférence ne peut être qu'une solution négative.

Sans cesse, à l'égard de nos cama-

Le plus ancien syndiqué de la FOMH

Chaque année, à La Chaux-de-Fonds comme à Lausanne ou ailleurs, la FOMH offre une soirée officielle aux jubilaires et aux membres de la section.

Cette année, l'événement revêtait encore plus d'importance dans la Métropole horlogère. Comme nous l'avons écrit déjà, toute une cohorte de membres fidèles étaient sur le pavois pour vingt-cinq années de sociétariat ; un plus petit nombre alignaient même cinquante et soixante années de constance syndicale. Parmi ces derniers, il y avait quatre représentantes du beau sexe, comme le président se plut à le souligner dans sa brève et substantielle intervention. C'est encore le témoignage qu'en matière de maturité syndicale un certain nombre de femmes n'ont absolument rien à envier aux hommes. Si l'on prenait en considération certains critères légèrement discriminatoires, la comparaison tournerait peut-être même à leur avantage.

Mais l'agréable surprise, c'est le boitier Albert Cattin, originaire du Noirmont, qui la réservait au vibrant public serré dans la vaste salle du Cercle ouvrier. Agé de 90 ans, il a septante années de sociétariat FOMH à son palmarès. Comme dans le mariage, ce sont sans doute les premières années de syndicalisme qui sont les plus difficiles. Les âmes bien nées s'accommodent ensuite toujours plus étroitement dans une union qui réclame le don de soi-même et non seulement celui du partenaire. Une affaire d'intelligence et de cœur en quelque sorte, que les forts réglent dès le départ de façon définitive. N'empêche que l'exploit de soixante-dix ans de

sociétariat dans une organisation syndicale mérite d'être monté en épingle davantage encore qu'un anniversaire où le seul mérite de l'homme est d'avoir suivi le temps et évité les écueils dangereux que la vie sème sous les pas.

Installé avec sa famille à un bout de table, le doyen Cattin écoute les discours et suit le programme avec attention en sirotant comme il se doit un verre de rouge. Son édifiante philosophie lui fait trouver la vie toujours plus belle. Il continue à l'apprécier d'autant mieux qu'il a contribué à l'embellir pour lui-même et ses pairs du syndicalisme en pratiquant avec constance la solidarité sous toutes ses formes.

Cet exemple méritait bien un exploit oratoire de Robert Siegenthaler, qui préféra bravement remonter le courant et mettre son auditoire en face de ses responsabilités, plutôt que de chanter les sérénades complaisantes que certains goûtent particulièrement.

Il serait en effet si simple et si aisé d'embellir la vie, si les coucous voulaient bien aussi apporter leur brindille dans le nid social préparé par d'autres et dans lequel ils se vautrent impudemment.

Notre vénérable Nestor jurassien a bien mérité l'hommage de reconnaissance prolongé de ses camarades de section et du Comité central de la fédération, mais aussi les negro rituels bouleversants d'un quatuor vocal d'une exceptionnelle qualité, les Dinn's Sisters. L'art couronne agréablement la solidarité syndicale et les auditoires ouvriers sont sensibles à ses grâces. Jean Mōri.

Gros dégâts matériels

Nous avons signalé brièvement, dans notre édition de lundi, qu'une collision s'était produite le matin même aux Eplatures. Un automobiliste qui circulait en direction du Locle procédait à un dépassement, tandis qu'un autre conducteur procédait à une manœuvre semblable en direction contraire. La collision fut inévitable et, sous le choc, quatre véhicules furent plus ou moins endommagés. Pas de blessé.

Scooter contre voiture

Hier, à 14 h. 10, un scootériste, M. F. Tinembart, qui circulait sur la rue Numa-Droz, a été renversé par un automobiliste qui descendait la rue des Armes-Réunies. Blessé au visage, M. Tinembart a pu regagner son domicile après avoir reçu des soins à l'hôpital.

Exhibitionniste arrêté

Dans un communiqué publié hier, le juge d'instruction des Montagnes annonce qu'un individu qui, depuis un certain temps commettait des outrages publics aux mœurs au parc Gallet et dans le quartier des Crétets a pu être arrêté par la police de sûreté. (Réd. : Nous en avions parlé il y a dix jours.)

Il s'agit d'un nommé G. L., domicilié à La Chaux-de-Fonds qui a avoué s'être exhibé devant une vingtaine de fillettes au cours d'une période allant de fin 1965, au début de cette année. L'individu a été écroué à la prison de La Chaux-de-Fonds.

CARNET DU JOUR

RITZ: 20.30, «La Rolls-Royce jaune».

PALACE: 15.00 et 20.00, «La Dénonciation» et «L'Épée écarlate».

EDEN: 20.30, «Opération Tonnerre».

PLAZA: 20.00, «Un Mari à Prix fixe».

SCALA: 20.30, «L'Arme à Gauche».

CORSO: 20.30, «Fantômas se déchaîne».

REX: 20.30, «Liebling der Götter».

Divers

AMPHITHEÂTRE: 20.15, conférence P. Walzer.

Pharmacie d'office

Pharmacie Burki, avenue Charles-Naine 2a.

Le Locle

CHEZ LES AMIS DE LA NATURE

A voir une assemblée de société, on n'est pas long à constater le désintéressement, le dévouement et la bonne volonté de tous. J'en ai eu une nouvelle fois la preuve, sans y être spécialement invité, en m'introduisant dans l'assemblée générale des Amis de la Nature.

C. Mattern, le président dynamique, qui ne rechigne pas à la tâche, m'accueillit avec plaisir, me mettant immédiatement à l'aise.

C'est le déroulement habituel d'une assemblée générale : souhaits de bienvenue à chacun ; rappel des membres trop tôt disparus qui laissent un si bon souvenir ; c'est l'épouse du regretté Jules Blatter et mère des membres des A. N. Simone, Liliane et Roger. Puis le vieux compagnon Philippe Châtelain, père et beau-père des amis Georges et M.-M. Devine et grand-père de Mary-Lise et de P.-A. Devine. Les nombreux assistants se lèvent pour honorer la mémoire de ces disparus.

Puis ce sont les rapports : Commission touristique (5 membres) ; loto (6 membres) ; administration du chalet (5 membres) ; vérificateurs des comptes (5 membres).

Ce sont aussi le rapport du caissier J. Hubert — pour la 39^e fois ! — et le rapport du président.

Il ressort de ces rapports très importants qu'il y a une vitalité sans cesse en alerte dans la section. Un fait à souligner : ensuite des efforts faits, environ les deux tiers des dépenses pour l'érection du chalet les Saneys ont été trouvés. Aussi est-ce avec confiance que tous regardent l'avenir.

Des récompenses sont remises : pour 10 années de sociétariat aux membres F. Blaser, L. Bron, C.-H. Dubois, H. Eisenring, B. Girard, C. Jeanrenaud, P. Matthey, C. Pianca, P. Robert et C. Verrot ; pour 25 années, à M. et A. Brigadoi. Il va sans dire que le président a des paroles aimables et des remerciements pour la fidélité de ces membres.

Le vieil ami de tous et caissier depuis 39 ans, membre fondateur, Jean Huber, est fêté pour 40 années d'activité. Pour ce vétéran de la première heure, C. Mattern a les paroles les plus « élogieuses » et « méritées ». Fidèle,

désintéressé, persévérant dans l'accomplissement de sa tâche de caissier durant 39 ans, Jean Huber a su porter le témoignage de l'affectueuses amitié des A. N. à des gens dans la peine et à d'autres qui étaient dans la joie.

En terminant, le président dit : « Mon cher J. Huber, il ne s'agit pas de rémunérer votre effort, votre caisse ne contiendrait pas assez d'argent pour cela ! Simplement, nous voudrions vous prouver, autrement qu'en paroles, notre amitié et notre gratitude.

» Un cadeau de valeur durable ? Non, vous avez préféré des timbres de voyage pour vous promener avec votre compagne... Pour que ce cadeau soit durable, il suffit d'en mettre assez ! Quand vous recevrez la facture — c'est quand même toujours vous qui payez les factures ! — ne grondez pas le président, car, pour une fois, mes compagnons ont voulu être plus généreux que leur président... Avec nos meilleurs vœux pour vous avoir encore longtemps avec nous ! »

Bel hommage rendu à l'ami modeste mais dont la vie toute le probité méritait bien cela.

Notre journal se joint à ce bel hommage rendu à notre camarade.

R. P.

De beaux anniversaires

M^{lle} Alice Savoie, institutrice retraitée, a fêté samedi son 85^e anniversaire. Elle a éduqué plusieurs générations d'enfants, puis, dans les milieux de l'Eglise réformée, s'est beaucoup dépensée et encore actuellement, on admire les enveloppes portant sa belle et ferme écriture. M^{lle} Savoie s'est, d'autre part, dévouée à la Croix-Rouge, aux samaritains, aux Colonies de vacances et à l'aide aux réfugiés.

M. Gilbert Aellen a célébré, entouré d'une belle cohorte de parents, son 80^e anniversaire. Ancien agriculteur, son nom est attaché au domaine du Crozet, comme l'était déjà celui de son père, Louis-Alcide.

Daniel Favre-Berger et sa femme, eux, fêtaient leur 40^e anniversaire de vie à deux. Cela se passait aussi dimanche, au milieu de leur famille. Chacun apporta vœux et cadeaux, dans une belle ambiance.

Tous nos vœux. R. P.

CHRONIQUE JURASSIENNE

COURROUX-COURCELON

Assemblée communale

L'assemblée aura lieu vendredi 25 février. A l'ordre du jour :

1. Budget, taxes et taux d'impôt ; 2. Approuver le règlement du Syndicat d'épuration des eaux ; 3. Approuver le règlement de la caisse de pension du personnel communal ; 4. Prévoir un contrat pour l'enlèvement des ordures avec la maison Zuber, et prévoir une taxe pour ce service ; 5. Voter un crédit supplémentaire du Fonds bourgeois pour le chemin du Solvat, de 2000 fr. ; 6. Voter un crédit pour l'installation d'une citerne à mazout et brûleur à l'école de Courroux ; 7. Divers. Aussitôt après, assemblée bourgeoise pour une vente de terrains.

Au parti

La date du 5 mars a été retenue pour l'assemblée générale au Café Fédéral suivie du souper-soirée au Café du Point. Menu, service compris : Fr. 7.—. Prière de s'inscrire.

Une soirée dansante est prévue pour le samedi 30 avril, au Restaurant de l'Etoile.

Heureuse initiative

Après la décision de la dernière assemblée communale qui a refusé le cautionnement sans autre garantie au syndicat chrétien-social, un groupement représentant tous les milieux a été constitué pour l'érection d'un bloc locatif donnant toute garantie à la commune.

Vacances scolaires

Lors de sa dernière séance, la commission les a fixées comme suit : fin de l'année scolaire le 31 mars ; vacances de Pâques du 1^{er} avril au 12 avril ; vacances des foins du 6 au 18 juin ; grandes vacances du 11 juillet au 20 août ; d'automne du 3 au 22 octobre ; de fin d'année du 24 décembre au 7 janvier 1967.

Devant le refus d'organiser la traditionnelle fête de Noël scolaire du corps enseignant, celle-ci ne figure plus au programme, ceci en dépit du grand succès rencontré ces dernières années.

Nouveaux élèves

A l'école de Courroux, il a été inscrit 23 nouveaux élèves, dont 14 garçons et 9 filles ; à Courcelon, ce sont 3 filles et 3 garçons qui entreront à l'école au printemps.

DELÉMONT

Création d'un comité
« Aide au peuple
du Vietnam »

Un comité vient de se constituer ; il est actuellement placé sous la présidence d'Henri Parrat, préfet du district de Delémont, et se propose de mener une vaste campagne dans le Jura. Dans un premier temps, il s'agira de collaborer avec la Centrale sanitaire suisse. Celle-ci, en liaison avec le Comité international de la Croix-Rouge, s'est chargé d'envoyer à la population vietnamienne, durement frappée, des instruments chirurgicaux et des médicaments.

Le Comité jurassien d'aide au peuple du Vietnam lancera prochainement, dans tout le Jura, un appel à la solidarité. De nombreuses personnalités, parmi lesquelles figurent plusieurs médecins et des maires de la région, ont accepté de patronner cet appel.

Ses lecteurs intéressés peuvent s'adresser à M^{lle} Simone Lappert, secrétaire du comité, Eaux-Vives 7, Delémont.

Jacques Stadelmann.

SAINT-IMIER

Ceux qui s'en vont

Dimanche circulait le bruit du décès, dans sa 75^e année, de M. Rodolphe Moser, figure caractéristique et bien connue de notre bourg. Le défunt, très bon mécanicien, eut en son temps un atelier de réparation pour autos ; puis il créa une petite usine de mécanique qui prospéra et dont il laissa l'exploitation, il y a quelques années, à son fils. Son violon d'Ingres était la peinture et il y réussissait pas mal en tant qu'amateur.

De caractère aimable, M. Moser laissera un excellent souvenir à tous. A sa famille, nos sincères condoléances.

Neuchâtel

Tamponnement

Hier soir, à la rue des Fahys, une jeune automobiliste de La Chaux-de-Fonds, M^{lle} M. M., a vu sa voiture tamponnée à l'arrière par une voiture française, alors qu'elle s'arrêtait pour éviter un véhicule sortant en marche arrière d'une place de stationnement. Dégâts matériels assez importants.

L'avenir est à gauche

Politique étrangère

Pourquoi ne pas dire : au socialisme ?

Pour la simple raison que cela dépendra des socialistes eux-mêmes. De leur capacité d'adaptation et de renouvellement, en même temps que de leur fidélité aux objectifs de toujours. Tout parti a le sort qu'il mérite.

En ce moment, la solidarité des travailleurs est battue en brèche de partout. Qu'elle vienne à s'affaiblir dans les bassins industriels, et le chemin à parcourir sera beaucoup plus long. Mais, de toute façon, elle ne suffit pas. Même au-delà des intérêts de classe, cela existe encore.

Autour d'un petit nombre d'idées simples et fortes, on voit très bien se former une gauche sociale plus vaste qu'un parti et largement ouverte à tous les progrès. C'est à elle, si elle le veut, que l'avenir appartient.

Les idées ? Quelles idées ?

Celles qui, au cours des 20 dernières années, nous ont déjà valu, en plusieurs occasions un courant de sympathie et des afflux de voix dont nous mesurons maintenant l'importance. Les idées qui commandent une série de changements que la droite conservatrice n'acceptera jamais avec tout ce qu'ils comportent.

L'idée de liberté, inscrite dans

nos principes avant celle du bien-être, et qui doit prendre une force nouvelle et un nouveau sens concret, maintenant que le bien-être est mieux assuré qu'autrefois. L'idée des droits sociaux — sécurité, santé, logement, instruction, loisirs — à laquelle l'incessant développement des sciences et des techniques fournit, d'année en année, de nouvelles possibilités d'extension. L'idée d'égalité des chances sans préalable économique et d'une justice égalitaire qui destituera le profit sans travail, sous la pression des jeunes générations, plus instruites et mieux formées pour produire, participer, contrôler et organiser.

Changements à prévoir

A moins d'une crise profonde, malgré tout peu probable à brève échéance, l'avenir prévisible ne fait nullement envisager, dans ce coin de l'Europe, des régimes étatiques et bureaucratiques comparables à ceux des démocraties populaires. Il n'y a que les attardés du marxisme staliniste pour s'imaginer le contraire. Les changements se font et se feront dans trois directions :

1. La concentration capitaliste finira par placer la puissance publique devant l'alternative soit d'intégrer

dans les ressources collectives une part appréciable des réserves privées provenant de la plus-value du travail, soit de renoncer à toute planification qui ne soit pas un faux-semblant.

2. A côté d'une classe ouvrière numériquement stable ou en légère régression, les appoints des services publics et privés (secteur tertiaire) seront de plus en plus nombreux et les cadres en particuliers prendront de plus en plus d'importance ; tandis que les anciennes classes moyennes (indépendants) continueront à décroître.

3. Le plus grand changement dépassera le domaine économique et technique. Il sera intellectuel et social.

L'enseignement secondaire généralisé, le supérieur et l'universitaire en pleine expansion, les enseignements parallèles (TV etc...) : s'il est une mutation en profondeur dont les effets seront immenses, c'est celle-là.

Il est fort possible que toute cette lumière, plus ou moins vive mais répandue à flots et révélant à elles-mêmes d'innombrables jeunes énergies qui, sans cela, auraient végété, ne soit pas encore suffisante pour faire surgir dans les toutes prochaines années beaucoup d'authentiques progressistes ayant ce qu'il faut de compétence, de conviction et d'allant. Mais en dépit des tentatives d'occul-

tion, ayons confiance ! Quand on voit sur quoi et sur qui repose maintenant l'ordre capitaliste et à quel point l'Eglise, autrefois son meilleur soutien, est devenue prudente et précautionneuse, il n'est pas douteux que, d'ici vingt ans, nos pays connaîtront des secousses et des transformations auxquelles la droite ne s'attend pas.

La gauche de tous les progrès

Un professeur français, M. Duverger, bel esprit faux, amateur de formules, en a trouvé une bonne l'autre jour, appelant la droite — extrême ou centriste — le « marais ». C'est bien cela. Comment la droite conservatrice contribuerait-elle à un avenir meilleur et plus juste ? Elle croupit sur les intérêts. Intérêts des holdings, intérêts des cartels et des ententes mercantiles, intérêts des grands fraudeurs du fisc, intérêts de la gestion industrielle incontrôlée, intérêts de la spéculation foncière et immobilière.

Les conservateurs — catholiques ou ex-libéraux — disposent de moyens considérables. Ils peuvent à l'occasion attirer à eux les masses flottantes. Mais pour gagner la jeunesse et influencer l'avenir, deux choses leur manqueront toujours : un minimum d'idéalisme et le sens de la justice. Si cette carence venait à cesser, la droite ne serait plus elle-même.

Certes, il arrive aussi à des hommes qui ne se classent pas à droite de

manquer de jugeote et d'être moins attentifs à l'avenir qu'à tout ce qui subsiste, dans le présent, d'intérêts dépassés et injustifiables. Il leur arrive de se considérer comme des gérants ou les gardiens d'un régime économique dépassé. Mais la nécessité est dans les faits. Quand des milliers de jeunes, instruits, lucides et réalistes se heurtent aux barrages financiers et sociaux du conservatisme, on verra s'ils continueront à tendre le cou au collier et à se prêter à la politique traditionnelle du placement et du pourboire !

Avec les travailleurs de toute catégorie, solidaires devant les vieilles structures et les situations acquises, ils voudront non pas seulement servir, mais participer et devenir responsables, parce qu'ils sont indispensables. Dès à présent, au-delà des clichés doctrinaires et des idées mortes, il y a place pour un grand mouvement de gauche dans nos pays, aussi exigeant de liberté réelle que de justice, groupant tout ce qui n'est pas la droite conservatrice, et dont il est normal qu'un socialisme rénové soit l'inspirateur et l'animateur.

Il n'est pas une forme d'innovation et de rajeunissement qui ne doive être acceptée et voulue. Mais gardons-nous de nous laisser déporter vers une droite qui n'est que pause sociale, immobilisme et sclérose. Le progrès et l'avenir sont à gauche.

VICTOR LAROCK.

Tiré du « Peuple » de Bruxelles.

L'AFFAIRE PORTUGAISE

SALAZAR ASSASSIN

Il y a un an, le général Humberto Delgado, symbole de l'opposition à Salazar, était sauvagement assassiné près de Badajoz en Espagne par des policiers portugais.

Le juge d'instruction spécial de Badajoz, en lançant huit mandats d'arrêt internationaux, vient de rappeler à la conscience universelle ce meurtre qu'on avait si habilement tenté de dissimuler.

Car lorsque le 24 février 1964, des amis du général firent part de leur inquiétude sur son sort, les bruits les plus fantaisistes commencèrent à circuler. On disait avoir vu le général à Prague, en Afrique, au Brésil. Le Front de libération d'Alger même laissait entendre qu'il s'agissait d'une opération de bluff publicitaire.

Il fallut attendre le 26 avril 1965 et la présence à Badajoz d'une commission d'enquête internationale de la Fédération internationale des droits de l'homme pour que le gouvernement espagnol annonce que, par une étrange coïncidence, les cadavres du général et de sa secrétaire venaient d'être découverts.

La commission d'enquête, dans son rapport, posait des questions et indiquait que, s'il semblait bien que le crime était le fait des Portugais, le Gouvernement espagnol se devait, pour sa part, de faire rapidement toute la vérité s'il voulait lever les soupçons de complicité qui pesaient sur lui.

Le juge d'instruction spécial immédiatement nommé se livrait alors à une enquête dont il faut bien reconnaître qu'elle fut difficile.

Le Gouvernement portugais, pour sa part, refusait de répondre aux questions qui lui étaient posées par le juge espagnol et répliquait avec cynisme en faisant arrêter les avocats de la famille Delgado alors qu'ils se rendaient aux obsèques du général qui eurent lieu à Badajoz. La terre portugaise fut interdite à la dépouille de celui qui avait tant lutté pour la liberté de son peuple.

Aujourd'hui, on sait que le crime fut préparé à Rome par un Portugais en exil, Carvalho, et un Italien débauché lié aux pires fascistes, le D' Bisogno. On fit miroiter au général la possibilité de contacts avec l'intérieur. On fit venir du Portugal un nommé de Souza. Un rendez-vous fut pris pour le 13 février à Badajoz.

Devant cette folie, les amis du général tentèrent d'empêcher ce voyage mais Carvalho écrivit au général, envoya un télégramme pour dire que les Portugais de l'intérieur étaient déjà partis, mais ne vint pas au rendez-vous.

Bien lui en prit d'ailleurs puisque Souza qui y était vraisemblablement été assassiné par les assassins mêmes de Delgado, peu soucieux de laisser des témoins.

On sait aujourd'hui comment deux voitures passèrent la frontière avec, à leur bord, Souza et un homme que le chef de police du poste frontière présenta à son collègue espagnol comme un chef commissaire d'Angola.

Peut-être l'hypothèse émise par le juge d'un enlèvement destiné à déshonorer le général est-elle fondée. Il y a sur ce point des éléments intéressants et notamment la présence à la frontière hispano-portugaise d'une voiture Land Rover et d'hommes qui prétendaient chasser le pigeon (sic). Le général se serait défendu si fortement qu'il aurait fallu l'abattre.

La responsabilité de la police portugaise est évidente. Mais une police n'est pas responsable seule et l'assassin est encore une fois Salazar.

Les complicités sont nombreuses. D'abord, peut-être, les nostalgiques du fascisme : Jean-Jacques Susini, quelques rescapés de l'OAS qui traînent en Espagne leurs bottes inutiles et leurs rêves éteints. Leurs noms apparaissent dans l'affaire mais, pour l'instant, rien de bien précis.

Du côté espagnol, ce sont les

silences et les mensonges des jours qui ont suivi la disparition qui sont les plus inquiétants.

Le 26 mars 1965, le ministre de l'Information faisait savoir qu'il n'avait aucune nouvelle d'un passage du général ou de sa secrétaire sur le territoire espagnol.

Or, la commission d'enquête de la Fédération internationale des droits de l'homme, à la conviction absolue que, dès la fin de février, la police était en possession des papiers du général et savait que celui qui voyageait sous le nom d'Ibanez était Delgado. Quant à M^{me} Campes, elle voyageait sous son vrai nom.

D'autre part, le jour même de la découverte du corps, le chef de la police de Badajoz osa dire à la commission qui l'interrogeait qu'il ignorait tout d'un éventuel passage du général dans sa ville, ce qui évidemment était faux.

Sur ces points, aucune précision n'est venue.

Il n'existe pas de preuve d'une complicité directe de la police espagnole, mais il existe des points d'interrogation auxquels il faudrait bien répondre. En tout état de cause, on se demande comment la fière Espagne peut tolérer que des policiers étrangers viennent faire un coup de main sur son territoire, y laissent un cadavre et s'en aillent, sans réagir autrement que par des mandats d'arrêt internationaux dont on sait qu'ils sont sans effet.

Il semble impossible que Franco se dise encore l'ami de Salazar sans que cela apparaisse comme un aveu de complicité. A moins que Franco ne craigne la vérité que pourrait laisser filtrer Salazar.

En tout état de cause, Delgado est mort et les peuples espagnol et portugais vivent toujours sous le joug fasciste.

Le meurtre politique devient un moyen de gouvernement. Après Delgado, après Ben Barka, qui ?

HENRI LECLERC.

Tiré de « Tribune socialiste ».

Faire du pseudo-social en soutenant les capitalistes

Le « plan Debré » illustre le double jeu gaulliste

Que ne soient pas très claires les conditions dans lesquelles le programme « économique et social » du nouveau gouvernement a été élaboré ; qu'on ne sache trop s'il s'agit d'une œuvre conjointe de MM. Debré et Pompidou — comme tend à nous le suggérer la relation des travaux du Conseil des ministres — ou l'œuvre, le « plan » personnel de M. Debré — comme nous le présente une information annexe ; que le malaise gaulliste transpire ici une fois de plus, ne change rien au fond de la question.

Le régime poursuit sa route, imperceptiblement, sur les rails « stables » que lui avait donnés M. Giscard d'Estaing, tenant compte seulement d'un élément nouveau et capital : la proximité des élections législatives et la nécessité de regagner quelques millions d'électeurs qui ont si gravement fait défaut au chef de l'Etat lors de la dernière consultation nationale.

Le « Plan Debré » a du moins ceci de positif qu'il est le révélateur impitoyable du dilemme où se perdent les stratèges du gaullisme. « Nous ferons du social », disaient-ils déjà entre les deux tours de l'élection présidentielle ; et l'UDT de surenchérir depuis la mise en place du nouveau gouvernement : « Nous ferons plus que du social ; nous allons réaliser la « grande réforme », doctrine essentielle du gaullisme... » De toute évidence, M. Debré qui, dans une interview récente, demandait aux Français de peiner sans esprit de profit pour que dans deux générations la France connaisse enfin l'âge d'or, juge que l'heure n'est pas venue de donner satisfaction aux travailleurs.

Pour autant — et parce que tout de même il fallait tenter de couper l'herbe sous le pied aux détracteurs du gaullisme — M. Debré n'a pas oublié de placarder le mot magique

« augmentation » en tête de son opuscule. Le taux du SMIG, qui va toucher au maximum 500 000 travailleurs, se trouve ainsi « augmenté... » de façon si ridicule que la conversion en salaire réel se chiffre en centimes. De même l'allocation minimale aux personnes âgées que l'on paiera trois mois en avance, ce qui n'ajoute strictement rien. De même la majoration d'environ 3,5 % des prestations familiales... Tout cela ne parvient pas seulement à compenser le retard pris par les catégories intéressées à cause de l'augmentation du coût de la vie.

En revanche, parce qu'il faut que « la France » aille de l'avant, M. Debré multiplie les avantages consentis au grand capital et au patronat, en n'oubliant pas d'arranger les affaires de l'Etat en augmentant — et cette fois réellement — les tarifs des transports publics.

Lorsqu'on se souvient que le fameux amendement Vallon — tendant à l'intéressement des travailleurs aux profits des sociétés qui les emploient — était destiné dans l'esprit de son auteur à contrebalancer les énormes avantages fiscaux que le pouvoir concédait au patronat, on peut se montrer surpris de trouver dans le « Plan Debré », l'octroi d'un avoir fiscal nouveau concédé aux entreprises dans le but de les pousser à investir davantage. La solution Vallon qui ressemble fort à une utopie — et qui pourrait bien devenir une malhonnêteté de plus — aurait du moins l'avantage de dénoncer un état de fait scandaleux, spécifique d'ailleurs de notre capitalisme libéral.

Comme on peut voir, et même si l'on nous dit que le projet est à l'étude, M. Debré continue d'agir de telle sorte que les profits réalisés par les entreprises — et dans la réalisation desquels la sueur des travailleurs est au moins aussi importante que l'engagement des capitaux — sont intégralement réservés aux seuls capitalistes. C'est tout simplement du vol, même si une certaine image de la France a faussé les calculs et les prévisions du gouvernement.

J.-P. PERET.

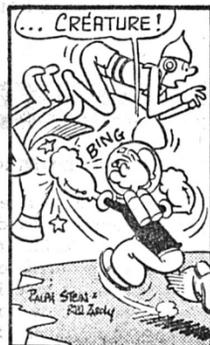
Tiré du « Populaire ».

Pensées

J'ai remarqué que l'on a en soi le caractère d'un des âges de la vie : on le conserve toujours. A. de Vigny

Les mauvaises nouvelles nous arrivent par l'express, les bonnes par l'omnibus ! Gaillard

LES AVENTURES DE POPEYE ET POUPA



GENÈVE

Après le forum des jeunes politiques sur le logement

Le sujet traité lors du dernier forum des jeunes politiques genevoises (voir notre compte rendu du 19 février) est si vaste, qu'il n'était pas question d'examiner tous les aspects. C'est pourquoi les organisateurs du forum avaient limité le débat aux six questions suivantes :

1. Les cités satellites.
2. Les HLM.
3. La propriété du sol.
4. Les incidences financières du logement.
5. Le problème qualitatif.
6. Le marché du logement (contrôle, surveillance, liberté).

Ces six questions, on le voit d'emblée, sont tout de même assez riches de développements possibles. Sans entrer dans les détails, il nous a semblé intéressant de donner l'essentiel des thèses soutenues par notre camarade François Martin, architecte et député, au nom de la Jeunesse socialiste. Chaque réponse est précédée d'un résumé de la question.

1. Les cités satellites sont-elles une solution valable au problème de l'afflux de population dans les grands centres urbains ? Ne vaut-il pas mieux développer des régions peu peuplées ? N'aurait-on pas pu résoudre le problème par une utilisation plus rationnelle des villes ?

— Avant de juger les cités satellites, il faut s'interroger sur les causes de cet afflux de population. Il est parallèle au phénomène de la concentration, lequel ne résulte pas d'une volonté cohérente et conforme à l'intérêt général, mais d'un processus d'entraînement où les intérêts privés sont prépondérants : implantation anarchique d'industries au gré des disponibilités en terrains, d'où nécessité de construire des routes, d'amener l'énergie, de loger une main-d'œuvre bon marché. Le processus fait « boule de neige » et l'on se retrouve bientôt dans une situation inextricable où des régions suréquipées font oublier toutes celles qu'il faudrait développer pour les sauver du dépérissement.

Le seul remède à ce désordre est un plan d'aménagement du territoire sérieusement étudié par des équipes de spécialistes sur la base de besoins reconnus comme fondamentaux, et discuté démocratiquement avec les citoyens concernés.

Quant aux cités satellites, elles ne seront valables que si leur implantation est décidée en fonction de ce plan. Elles devront former des entités autonomes où la vie se développe harmonieusement dans une heureuse imbrication des activités humaines — et non au moyen d'un « zoning » rigide où le travail, la vie sociale et familiale soient artificiellement séparés.

Elles seront suffisamment éloignées des grands centres pour ne pas créer de nouvelles banlieues vivant en parasites sur une agglomération déjà congestionnée.

C'est malheureusement ce qui s'est

passé à Genève, dans une certaine mesure. Faute d'avoir procédé à une urbanisation de la ville elle-même et de ses abords immédiats, on a pris la solution facile qui était d'implanter des « cités-dortoirs » en rase campagne où l'on pensait disposer de vastes terrains bon marché. En réalité, la spéculation n'a pas pu être évitée ; les frais d'équipement se sont révélés disproportionnés avec les résultats obtenus, le coût des transports est venu s'ajouter aux loyers (sans qu'on en parle, bien entendu !), les difficultés de la circulation vers le centre se sont accrues, et la vie sociale a toutes les peines à se développer.

2. Que pensez-vous des limites de revenus permettant d'entrer dans un HLM et de leurs conséquences pour la classe moyenne ? Des HLM conçus pour une catégorie spéciale de la population ? De leur financement ?

— Assez dures au début, les limites de revenus viennent d'être assouplies, ce qui représente certainement un avantage pour la classe moyenne, obligée jusqu'à maintenant de se loger à des conditions trop onéreuses. Les HLM ne doivent pas former des « ghettos » dans lesquels une classe de population serait parquée et séparée des autres ; leur situation et leurs relations avec l'ensemble de l'habitat doivent favoriser au maximum le « brassage social ». Le financement des HLM coûte fort cher à la collectivité ; l'aide de l'Etat doit pourtant s'accroître (garanties hypothécaires, subventions, exonérations fiscales, ou même allocations au logement) mais se porter davantage sur des groupements de type coopératif et sans but lucratif.

3. Quel devrait être le rôle de l'Etat concernant les terrains à destination d'habitation ? Doit-il lutter contre la spéculation et par quels moyens ? Que pensez-vous de certaines formes nouvelles de propriété ?

— Nous devons tendre vers la propriété collective du sol, seul moyen de soustraire le logement — besoin fondamental — aux fluctuations d'une économie de marché. Dans ce but, l'Etat (c'est-à-dire nous !) doit accentuer son rôle de redistribution et de contrôle, en utilisant tous les moyens : politique d'achat et de réservation, droit de préemption, d'expropriation (le logement doit aussi être considéré comme « d'utilité publique »), imposition des bénéfices immobiliers, etc. Parmi les formes nouvelles de propriété, retenons le « droit de superficie » qui permet à la collectivité de mettre des terrains à disposition des constructeurs sans aliéner son patrimoine, en le soustrayant à la spéculation et en réduisant sensiblement le coût de l'opération.

Quant à la « propriété par étage », elle doit être maniée avec prudence ; elle pourrait contribuer à résoudre la crise, à condition de s'appliquer à des logements accessibles au plus

grand nombre et d'une plus grande qualité.

4. Quelle proportion du salaire vous paraît-il logique de consacrer à votre logement ? Qu'en est-il des « frais annexes » ? Peut-on diminuer le coût des constructions et par quels moyens ?

— La proportion est difficile à déterminer, car elle dépend de nombreux facteurs (montant du salaire ou du revenu, qualité du logement, frais annexes, etc.). Pour la plupart, 15% nous semblent en tous cas un maximum.

Le coût de construction peut être diminué sensiblement par une étroite collaboration des constructeurs, des architectes, des ingénieurs, des entreprises, en un mot, de tous les professionnels du bâtiment, dans la mesure où il s'agit de rationaliser la production, de lutter contre les cartels, les intermédiaires, et de réduire des bénéfices trop élevés. Les salaires des ouvriers, dont on exagère souvent l'incidence sur le coût de construction, ne doivent en aucun cas faire les frais de l'opération !

5. Qu'attendez-vous d'un logement ? Quels besoins doit-il contenir, comment peut-on lui garder un caractère personnel dans une habitation collective ? Quelle sont ses relations avec les lieux de travail, etc. ?

— Le logement doit naturellement être plus et mieux qu'un lieu où l'on mange et l'on dort ! Il doit permettre à la famille de s'épanouir, en favorisant aussi bien les contacts entre ses membres que le repos de chacun ; par son emplacement et sa disposition, il doit faciliter les relations sociales dans l'immeuble même et à l'extérieur, tout en respectant une intimité indispensable. Son caractère personnel peut être sauvegardé par une expression individualisée de la cellule (problème ardu pour les architectes, lorsqu'il s'agit d'économiser en standardisant) et par des équipements intérieurs valables. La liaison avec les lieux de travail doit être aussi étroite que possible, mais en évitant les inconvénients dus aux bruits, odeurs, fumées, etc.

6. Que pensez-vous des différents types de marché du logement : contrôle, surveillance ou liberté ?

Seul un contrôle généralisé — et non pas limité à une catégorie d'immeubles — permet d'éviter les abus et les injustices. Pourtant, le peuple suisse en a décidé autrement. Il faut donc rendre le système de la surveillance aussi efficace que possible, en attendant l'inscription dans notre Constitution helvétique d'un véritable « droit au logement », accompagné de toutes ses conséquences. En cas de pénurie persistante, on devrait pouvoir revenir localement au système du contrôle.

Quoi qu'il en soit, un régime de liberté totale rétablissant les lois du marché est impensable pour les jeunes socialistes, car il tient compte surtout de la rentabilité et non des besoins réels, qui sont difficiles à chiffrer. Le logement devra tôt ou tard être considéré comme un « service public » dont l'importance est primordiale pour les générations actuelles et futures.

Vers la guérison

Nous sommes heureux d'apprendre le retour dans leurs foyers de nos amis Gabriel Boqué, conseiller municipal, trésorier de la section Rive gauche-Plainpalais et André Robert-Tissot, membre de la section des Trois-Chêne. Après un long séjour à l'Hôpital cantonal, ces deux dévoués militants sont en bonne voie de guérison, que nous leur souhaitons prompt et complète.

Université ouvrière

Mercredi 23 février 1966, à 20 h. 30, salle 59 de l'Université. « L'Inde. Les Japonais, leurs dieux et leurs temples », par M. Jean Herbert, privat-docent à l'Université.

Vendredi 25 février 1966, à 20 h. 30, salle 59 de l'Université : « Age du bronze et du fer », par M. M.-A. Jayet professeur associé de l'Université.

Lundi 28 février 1966, à 20 h. 30, salle 59 de l'Université : « Les liaisons dangereuses », Chorerlos de Lacos, par M. Albert Py, chargé de cours à l'Université.

Mercredi 2 mars 1966, à 20 h. 30, salle 59 de l'Université : « L'Inde. Tableau économique et social », par M. Gilbert Etienne, professeur à l'Institut universitaire de hautes études internationales.

CHRONIQUE VAUDOISE

Histoires du passé... et du présent
Les occasions manquées... par la majorité bourgeoise qui gouverne

La peur du socialisme a été telle dans ce canton que depuis bientôt cent ans, les majorités bourgeoises qui gouvernaient avec une majorité absolue ont tout fait pour éloigner l'industrie, c'est-à-dire les ouvriers, c'est-à-dire des électeurs qui auraient pu ne pas voter radical et libéral.

Cette politique à courte vue a valu à notre canton son manque de développement industriel. Aujourd'hui, il faut mettre les bouchées doubles et il faut aussi combattre un état d'esprit retardataire dont sont responsables les radicaux et les libéraux qui n'ont pas osé voir l'avenir en face et ont forgé cet état d'esprit timoré qui fait que le Vaudois éprouve une certaine crainte devant l'évolution moderne et a des difficultés à s'y adapter.

Notre camarade Arthur Maret, ancien conseiller d'Etat, a fait une sorte de bilan des occasions manquées par le canton sur la voie de son développement industriel. Au cours de deux ou trois articles nous lui emprunterons certains exemples frappants.

Aujourd'hui, parlons de l'occasion manquée des... machines à tisser.

Un citoyen vaudois du nom de Conod, originaire des Clées, prit l'initiative d'introduire à Romainmôtier les métiers à tisser. Cette intervention souleva l'opposition des partis bourgeois et des gens bien-pensants. Pour quelle raison ? C'est assez simple : qui dit industrie dit ouvriers, qui dit ouvriers dit syndicats, qui dit syndicats dit socialisme ! Le canton de Vaud doit rester voué au vert, il faut coûte que coûte empêcher sa contamination par la peste rouge ! Désabusé, notre citoyen vaudois s'en alla tenter fortune en Suisse orientale. C'est ainsi que cette industrie des métiers à tisser continue à prospérer dans le canton de Saint-Gall. Pendant ce temps, relevait le conseiller Ravussin

qui a rappelé cette histoire, car il est de la région, l'agriculture se meurt à Romainmôtier et il n'y a pas à l'heure actuelle de perspective d'introduire dans cette localité une industrie qui l'empêchera de se dépeupler.

La peur du socialisme est la raison pour laquelle les milieux dirigeants lausannois se sont opposés à l'installation d'industries nouvelles dans le chef-lieu du canton. Elle a été la raison essentielle des gens d'Aubonne contre la mise en valeur des forces hydrauliques de la rivière du même nom. Le conseiller d'Etat Oulevay, qui fut l'une des personnalités marquantes des milieux industriels de ce canton, avait coutume de dire : « Il y a 50 ans, dans le canton de Vaud, on a combattu le développement de l'industrie par peur du socialisme ; aujourd'hui, ajoutait M. Oulevay, nous avons le socialisme, mais nous n'avons pas d'industrie ! » L'étrouffement de vues des Vaudois en matière de développement économique n'est pas sans faire plaisir à certains. Il y a quelques années, les « Basler Nachrichten », mécontents de la création de l'oléoduc du Grand-Saint-Bernard, écrivaient : « Les Vaudois sont des paysans, des vignerons et des hôteliers. Ils n'ont qu'à rester ce qu'ils sont ! »

Cette histoire vraie, hélas ! n'est évidemment pas très récente, mais il y en a d'autres qui ne sont pas tellement loin de nous et qui prouvent que si notre canton n'a pas, sur le plan du développement industriel, la place qui devrait lui revenir au sein de la Confédération, c'est la faute de gens qui n'ont pas su voir et prévoir l'avenir et qui, surtout préféraient sacrifier l'avenir du canton à leurs privilèges.

Nous examinerons encore quelques autres cas dans de prochains articles.

OCTAVE HEGER.

Vérités élémentaires
« L'ÉTAT, c'est nous »

* Idées de base : Coll. « Que sais-je », N° 289.

La politique n'est pas le problème premier de l'homme. Elle est, au contraire, conditionnée par les options fondamentales, philosophiques, métaphysiques de celui-ci. Et même, hélas ! par l'absence d'idées de base chez certains « politiques ».

Beaucoup commettent ainsi l'erreur de faire de leur adhésion à la politique, la solution de l'existence ou du moins de leur existence. Erreur indubitable et néfaste, à eux-mêmes premièrement et à la politique ensuite, puisque elle est faite pour l'homme et non l'homme pour la politique.

Mais le fait social crève les yeux. Selon l'Écriture, selon l'histoire, selon l'évidence, sur toute la terre, l'homme vit en groupe, Corps et âme, personne humaine, il est aussi être social et déterminé comme tel. S'occuper de la société est donc louable et noble. Et, à condition que la vocation sociale ou politique soit un dépassement de l'égoïsme, supérieur à une réflexion abusivement centrée sur soi-même ou sur un groupe particulier.

Donc, abstraction faite, des questions premières et essentielles, le plan social est un ordre de chose qui a ses lois et ses exigences. Ce serait un plaisir d'établir par des citations l'accord des plus nobles esprits sur les concepts normatifs des relations humaines.

« Je veux l'homme maître de lui-même afin qu'il soit mieux le serviteur de tous. » A. Vinet. « C'est la personnalité autonome qui est le meilleur serviteur du bien collectif. » C. G. Jung.

Une des constantes de la sociologie est la constatation que tout groupement humain est divisé, implicitement ou formellement, mais inévitablement en gouvernants et en gouvernés.

L'accès au pouvoir par les gouvernants se fait, très schématiquement, selon deux modes différents : le mode autocratique et le mode démocratique. Dans le premier cas, on obtient et détient le pouvoir

sans le contrôle des gouvernés, ce qui est le cas, par contre, en démocratie.

Le premier cas suppose une conception quasi religieuse (chrétienne ou païenne) du pouvoir, le second représente les efforts en vue d'établir le gouvernement sur des bases rationnelles.

D'excellents esprits ont cru, longtemps, que la première forme, parce que religieuse, était la bonne. C'était oublier, naïvement, la méchanceté humaine. Les abominations des despotes de tous crins en font foi.

Sous la forme démocratique, les gouvernés, instruits par une expérience séculaire et tragique, tentent de délimiter l'action des gouvernants. Malgré ses misères (clans, factions, partis), ce système offre des garanties qui ne peuvent être invalidées. Les Suisses devraient le savoir. Et je rappelle aux chrétiens que le pacte de 1291 commence par ces mots : « Au nom du Seigneur. Amen. » (La démocratie serait-elle de droit divin ?)

Mais, parce qu'humaine, la démocratie n'est pas parfaite. Les qualificatifs qu'on lui a accolés, populaire, politique, sociale, révèlent autant de déficiences de ce régime.

En Europe occidentale, longtemps la démocratie n'a été que politique et n'a valu qu'une carte civique et quelques droits au citoyen. D'où la nécessité de parler de démocratie sociale. C'est-à-dire qu'à côté de la liberté, elle vise aussi à l'égalité des citoyens (égalité relative bien sûr). Il y a là tout un programme que le Parti socialiste démocratique résume ainsi : empêcher, au moyen d'une réglementation économique, sociale, répondant aux nécessités de la société actuelle, toute exploitation et dégradation de l'homme par l'homme.

Les vérités ci-dessus sont bien élémentaires sans doute ; veuille l'électeur, accorder, comparativement, l'importance qu'elles ont, face aux formules creuses d'une propagande « bête » et tapageuse.

Claude Berney

LA VIE DU PARTI

SUR LA RIVE GAUCHE

En raison des nécessités des campagnes électorales de l'automne dernier, la section Genève Rive gauche-Plainpalais n'avait plus pu réunir ses membres en assemblée dite mensuelle. Aussi, est-ce avec un plaisir renouvelé que chacun se retrouvait, jeudi soir, au local habituel, pour une reprise qui s'annonça vite fructueuse.

Après avoir fait ratifier l'admission de plusieurs nouveaux membres, parmi lesquels nous trouvons les camarades Isaac Pongatsch, président de la VPOD-Etat ; Henri Nicole, ancien député et Luc Raymond, le président de la section, le camarade Marc Tzala, député, introduisit le débat relatif à la prochaine votation référendaire communale et concernant le crédit de 4,8 millions demandé par la Municipalité pour la réfection du Grand-Casino. Après une discussion rondement menée, l'assemblée, à la quasi-unanimité, décida de soutenir devant le souverain la demande de crédit, jugeant nécessaire et rationnelle la réfection de l'établissement du quai du Mont-Blanc.

Puis la parole fut donnée au camarade Jean Ziegler, conseiller municipal, qui avait choisi pour thème de sa conférence « Le socialisme africain ».

Ziegler commença par donner la configuration et la structure de ce vaste continent, peuplé de 220 millions d'âmes et composé de trois groupes ethniques différents. Il évo-

qua les invasions successives de l'Afrique et le marché d'esclaves qui sévit à partir du XVIII^e siècle. Il souligna la pénétration blanche dès la deuxième partie du XIX^e siècle et le foyer de conflits que fit naître la Conférence de Berlin, inspirée par Bismarck. Entrant dans le vif du sujet, Ziegler aborda le socialisme pour l'édification duquel il importe de constituer de larges secteurs publics et de contrôler les investissements, les crédits et tous les moyens de production. Il releva les points faibles du continent noir : chance de vie limitée ; grande mortalité infantile ; malnutrition ; mince revenu et production limitée. Cet exposé très intéressant fut suivi de la projection, par M. Louis Devaud, de clichés et d'un film consacré au Ruanda, puis d'une discussion qui se prolongea fort tard et à l'issue de laquelle le conférencier put préciser sa pensée au sujet de l'émancipation des Noirs dans l'indépendance et dans le socialisme, un socialisme certes différent de celui que nous connaissons en Occident, mais qui n'en reste pas moins l'espérance des Africains.

Avant de lever cette séance, qui vit la présence du camarade Willy Donzé, conseiller d'Etat, le camarade Tzala invita chacun à assister à la prochaine assemblée générale qui se tiendra le jeudi 10 mars. Elle aura notamment à approuver les rapports de fin d'exercice et à renouveler les organes de la section.

R. N.

La Chaux-de-Fonds

Théâtre Saint-Louis, La Chaux-de-Fonds

Samedi 26, lundi 28 février,
soirées à 20 h. 30
Dimanche 27 février, matinée à 15 h.

La « Troupe à Canon »
de La Chaux-de-Fonds, présente sa

REVUE

« SAINT-LOUIS SHOW »

Sketches de Jean Huguenin

UN VRAI SPECTACLE DE FAMILLE

PRIX DES PLACES: Fr. 3.— et 4.—
Location chez Cavalli-Musique, tél. 2 25 58,
et à la caisse du Théâtre Saint-Louis, une
heure avant chaque représentation,
tél. 3 30 15



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Mise à l'enquête publique

Le Conseil communal, vu les articles 64 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957, met à l'enquête publique le projet présenté par M. A.-Ed. Wyss, architecte, au nom de la société immobilière Cité de l'Est, pour la construction de deux bâtiments locatifs de 10 étages chacun, sur rez-de-chaussée, comprenant 80 logements au total, et de 7 garages, à la rue de la Croix-Fédérale N° 24 et Monique-Saint-Hélière N° 12.

Saint-Hélière N° 12.
Les plans peuvent être consultés au bureau de la Police du feu et des constructions, 2^e étage, Marché 18, du 18 février au 7 mars 1966.
Toute personne estimant son droit d'opposition justifié adressa par lettre sa réclamation au Conseil communal dans le délai mentionné ci-dessus.

CONSEIL COMMUNAL



Par personnel spécialisé...
RÉPARATIONS de toutes marques
DE MACHINES A LAVER

Aide suisse



à l'étranger

MÉROZ

«pierres»

Manufacture de pierres d'horlogerie
Avenue Léopold-Robert 105
2301 La Chaux-de-Fonds

CHERCHE A ENGAGER

un employé qualifié

pour son bureau de fabrication et d'acheminement.

Nous demandons: talent d'organisateur, aptitudes pour traiter aussi bien avec les clients qu'avec les fournisseurs, capacité de diriger du personnel, esprit méthodique, parfaite maîtrise du français.

Nous offrons: situation d'avenir, travail très varié, comportant de grandes responsabilités. Avantages sociaux et salaire en rapport avec nos exigences.

Faire offre manuscrite détaillée, en joignant curriculum vitae, photo, liste de références et en indiquant prétentions de salaire. Toutes les offres qui nous parviendront seront traitées avec une discrétion absolue.



VERRES DE CONTACT
von GUNTEN

Opticien
Agrégé des
Laboratoires YSOPIC
Paris

Faites un essai sans engagement
Av Léopold Robert 21 Laboratoire
1^{er} étage Tél. (039) 2 38 03

SOUSCRIPTION

Total des listes précédentes publiées jusqu'à fin novembre 1965: Fr. 4095.50.

Décembre 1965: M. S., Le Locle, 10 fr.; C. S., La Chaux-de-Fonds, 10 fr.; A. M., Le Locle, 5 fr.; J. K., La Chaux-de-Fonds, 8 fr.; M. J., Neuchâtel, 1 fr.; J. D., Neuchâtel, 5 fr.; J. P. N., Neuchâtel, 5 fr.; P. V., Neuchâtel, 1 fr. 50; E. Z., Villaret, 50 ct.; A. T., Tavannes, 50 ct.; P. C., Pesoux, 1 fr.; G. G., Fleurier, 5 fr.; L. G., La Chaux-de-Fonds, 1 fr.; O. L., Cortébert, 2 fr.; A. R., Neuchâtel, 2 fr.; J. F., Villaret, 2 fr.; J. B., Corgémont, 1 fr.; J. B., Fribourg, 2 fr.; A. I., Tramelan, 2 fr.; A. P., Buttet, 5 fr.; M. M., Courtelary, 10 fr.; O. L., La Chaux-de-Fonds, 10 fr.; E. G., Saint-Imier, 3 fr.; H. P., Delémont, 2 fr. U. R., Courtelary, 2 fr.; O. L., Delémont, 1 fr.; W. P., Le Locle, 2 fr. 50; V. S., Yverdon, 2 fr.; J. C., Bienne, 1 fr.; A. F., Marin, 2 fr.; E. S., Bienne, 5 fr.; L. H., Ostermündingen, 1 fr.; M. G., Saint-Imier, 5 fr.; A. R., Pesoux, 1 fr.; M. G., La Chaux-de-Fonds, 50 ct.; M. V., Les Ponts-de-Martel, 2 fr.; M., Saint-Aubin, 2 fr.; A. C., Bienne, 2 fr.; G. G., Neuchâtel, 4 fr.; P. W., Fleurier, 4 fr.; H. G., La Chaux-de-Fonds, 5 fr.; A. O., Neuchâtel, 2 fr.; E. D., Buttet, 50 ct.; A. S., Le Locle, 10 fr.; G. P., Neuchâtel, 10 fr.; B. H., Neuchâtel, 5 fr.; J. V., La Chaux-de-Fonds, 5 fr.; L. J., Bâle, 2 fr.; G. L., La Chaux-de-Fonds, 5 fr.; G. H., Moutier, 2 fr.; W. H., La Chaux-de-Fonds, 1 fr.; G. T., Saint-Imier, 1 fr.; A. P., Cormondrèche, 1 fr.; M. L., G. Locle, 10 fr.; C. M., Cercle ouvrier, Villaret, 10 fr.; B. B., Serrières, 5 fr.; J. Z., Delémont, 10 fr.; A. A., La Sagne, 5 fr.; E. C., Saint-Sulpice, 2 fr.; E. V., La Chaux-de-Fonds, 10 fr.; E. B., La Chaux-de-Fonds, 5 fr.; M. L., Fribourg, 2 fr.; R. G., La Chaux-de-Fonds, 50 ct.; G. L., Bévilard, 5 fr.; P. P., Fontainemelon, 2 fr.; R. C., Moutier, 2 fr.; Ch. V., Bienne, 2 fr.; B. V., Fontenais, 1 fr.; W. D., Buttet, 1 fr.; Chs K., Saint-Imier, 1 fr.; M. D., La Chaux-de-Fonds, 50 ct.; A. N., La Chaux-de-Fonds, 5 fr.; F. P., Corcelles, 2 fr.; M. G., La Chaux-de-Fonds, 2 fr.; A. C., Court, 2 fr.; A. W., Renan, 2 fr.; C. M., Couvet, 2 fr.; W. M., La Chaux-de-Fonds, 50 ct.; R. B., Moutier, 12 fr.; R. M., Porrentruy, 5 fr.; C. P., Cortailod, 2 fr.; M. V., Fontenais, 5 fr.; H. Z., Les Verrières, 2 fr.; J. M., Cortailod, 2 fr.; A. Z., Pesoux, 5 fr.; P. E., Chézard, 5 fr.; E. H., Delémont, 1 fr.; C. T., Le Locle, 60 ct.; C. E., Les Geneveys-sur-Coffrane, 10 fr.; M. I., G. Locle, 10 fr.; J. S., Berne, 1 fr.; P. B., Lys, 50 ct.; M. K., La Chaux-de-Fonds, 5 fr.; O. R., Cressier, 5 fr.; A. L., Courtelary, 2 fr.; J. B., Bâtterkinden, 1 fr.; G. D., Les Brenets, 2 fr.; R. C., La Chaux-de-Fonds, 2 fr.; J. P., Pesoux, 1 fr.; E. L., Malleray, 1 fr.; H. C., Pesoux, 50 ct.; H. V., Neuchâtel, 20 fr.; Y. S., Moutier, 10 fr.; R. H., La Neuveville, 5 fr.; R. D., La Chaux-de-Fonds, 2 fr.; L. K., Yverdon, 2 fr.; H. W., Saint-Imier, 2 fr.; G. M., Delémont, 1 fr.; H. K., Renan, 1 fr.; P. B., Lys, 50 ct.; A. Renan, 50 ct.; E. M., Cressier, 50 ct.; anonyme, 30 fr.; F. D., La Chaux-de-Fonds, 10 fr.; M. G., La Chaux-de-Fonds, 5 fr.; Total pour 1965: Fr. 4556.60.

Souscription 1966: janvier. C. B., Neuchâtel, 10 fr.; M. G., Les Geneveys-sur-Coffrane, 10 fr.; J. P. F., La Chaux-de-Fonds, 10 fr.; P. M., Fontenais, 5 fr.; C. S., La Chaux-de-Fonds, 2 fr.; P. P., Neuchâtel, 5 fr.; M. T., Bâle, 2 fr.; anonyme, 5 fr.; G. P., La Chaux-de-Fonds, 60 fr.; F. H., Neuchâtel, 5 fr.; N. A., Neuchâtel, 2 fr.; E. C., Courrendlin, 2 fr.; E. P., La Chaux-de-Fonds, 1 fr.; R. P., Tavannes, 1 fr.; M. D., La Chaux-de-Fonds, 2 fr.; E. H., Cernier, 1 fr.; R. K., Chexbres, 1 fr.; A. J., La Chaux-de-Fonds, 2 fr.; H. C., La Chaux-de-Fonds, 2 fr.; L. M., La Neuveville, 50 ct.; H. C., Delémont, 2 fr.; A. V., Bienne, 1 fr.; A. S., Berne, 1 fr.; R. P., Tramelan, 1 fr.; Y. H., Villaret, 2 fr.; R. G., Tramelan, 1 fr.; H. Z., Les Verrières, 1 fr.; R. S., Moutier, 10 fr.; G. H., Saint-Jeanne, 2 fr.; D. J., Pesoux, 60 fr.; N. H., Le Locle, 2 fr.; A. B., Lausanne, 2 fr.; J. D., Le Locle, 10 fr.; Parti socialiste neuchâtelois, 119 fr.; A. D., Le Locle, 50 ct.; J. P., Neuchâtel, 20 fr.; J. P. G., Le Locle, 5 fr.; B. H., Les Brenets, 2 fr.; J. N., La Chaux-de-Fonds, 1 fr.; E. R., Courtelary, 10 fr.; M. R., Chambrelan, 50 fr.; M. R., La Chaux-de-Fonds, 2 fr.; anonyme, 300 fr.; Total janvier: Fr. 688.—

Nous remercions sincèrement tous les généreux souscripteurs. Notre compte de chèques postaux 23-313 reste, plus que jamais, ouvert!

Neuchâtel

Dans l'enseignement

M. G. Dubois, professeur au Gymnase cantonal, à Neuchâtel, et M. C. Robert-Grandpierre, professeur au Gymnase cantonal, à La Chaux-de-Fonds, ont célébré, le premier le 40^e anniversaire et le second le 25^e anniversaire de leur activité au service des écoles neuchâteloises.

Le Conseil d'Etat leur a exprimé ses félicitations et ses remerciements au cours d'une réunion présidée par le chef du département de l'Instruction publique.

ON NE FAIT PAS

D'OMELETTES...

Sous ce titre, j'ai donné deux échos-renseignements concernant les accidents de la route dans le canton. A ce propos, j'ai reçu d'un bon camarade yverdonnois une lettre qui commence par ces mots:

«C'est avec beaucoup d'intérêt que je lis notre journal, comme tous les miens du reste. Cependant, à l'occasion, je pense qu'il est bon de vous dire quand nous ne sommes plus tout à fait d'accord.»

Très bien ce début et ça fait plaisir que des lecteurs prennent la peine d'écrire au journal, au rédacteur. Nous avons ici, plus peut-être que dans bien d'autres journaux, une correspondance de lecteurs qui, mises à part certaines critiques chagrines, reconforte et encourage les rédacteurs...

Mais je reprends la lettre de mon correspondant:

«Dans la dernière rubrique «A tous les échos» (la plus lue du journal) (merci, merci bien), vous lancez une pointe aux conducteurs du dimanche, faisant chorus ainsi avec nos grands censeurs bourgeois. Pour une fois, je prendrai leur défense, car qui sont ces malheureux conducteurs du dimanche, ces pelés, ces galeux, auteurs de toutes les catastrophes routières, bien sûr, bêtes noires de notre superbe gendarmerie?»

OUI, QUI SONT-ILS ?

Notre aimable correspondant répond lui-même à sa question:

«Eh bien! comme par hasard, ce sont des employés, des ouvriers, qui, travaillant dur toute la semaine, sont bien obligés de rouler le samedi et le dimanche, vu qu'ils n'ont pas la possibilité de se «balucher» pendant les jours ouvrables. Et je pense que les beautés du

THÉÂTRE MUNICIPAL
L'ÉTERNEL MARI
DE DOSTOÏEVSKY

C'est le Théâtre de la Comédie, de Genève, qui est venu présenter, jeudi, vendredi et samedi, l'«Eternel Mari», roman de Dostoïevsky, adapté à la scène par Jean Mauclair. Ce mari, excellemment incarné par Raoul Guillet, s'aperçoit, après la mort de sa femme, qu'elle l'a trompé avec l'un de ses meilleurs amis. Un enfant est issu de ces amours coupables. Le mari s'appliquera à torturer mentalement celui qui l'a bafoué, tout en se torturant lui-même. Le climat est lourd, désespéré, trouble. Raoul Guillet et son partenaire, André Berger, confèrent à cette action à la fois violente et feutrée toutes les nuances et les subtilités d'un texte demandant aux interprètes autant d'intelligence que de sensibilité.

La mise en scène contribue à cette atmosphère de tension, d'angoisse même. Nous avons là un spectacle dont la réussite repose sur tous ces éléments: la qualité de l'œuvre originale, celle de l'adaptation, celle de la réalisation, celle enfin des comédiens et, pourrions-nous ajouter, celle du public qui, jeudi soir, s'est montré vibrant et réceptif. Ce fut déjà le cas à Genève.

Un bon point donc à l'actif de la collaboration qui s'affirme dans le domaine théâtral, en Suisse française. Signalons que cette œuvre a été enregistrée par la Radio romande, qui la diffusera en avril. Géo-H. Blanc.

ORGES

Débat politique

Le Club orgelais met sur pied un débat politique dont le moins que l'on puisse dire est qu'il s'annonce passionnant. M. Liron (député radical), M. Bagi (député chrétien-social), M. Agassis (député agrarien), M. Miéville (candidat popiste aux prochaines élections) ainsi que notre camarade Barbey, député, en découvriront sur la politique agrarienne de notre pays. Nul doute que nombreux seront les curieux, intéressés par ce genre de spectacle, le vendredi 25 février, au Battoir communal.

DANS LE CANTON DU TESSIN

Violent incendie

Lundi soir, peu après 18 heures, un violent incendie a éclaté dans la localité de Berzona (val Onsernone), dans la maison de M. Piero Lucchini, au centre du village. Les pompiers de Loco, promptement accourus, demandèrent la collaboration du corps des pompiers de Locarno, lesquels, malgré le mauvais état des routes à la suite des chutes de neige, rejoignirent le village avec tous leurs moyens mécaniques. Malheureusement, leur tâche devait se limiter à circonscrire l'incendie pour empêcher que celui-ci ne se propage aux habitations voisines. La maison de M. Lucchini a été presque complètement détruite. Les dégâts sont importants et la cause du sinistre n'est pas encore connue.

A tous les échos

pays sont aussi pour eux et non seulement pour une minorité de privilégiés, qui, du reste, aimeraient bien revenir au bon vieux temps (pas si vieux), où ils étaient les seuls sur la route.»

Bravo! J'approuve entièrement ce point de vue et nul plus que moi ne se réjouit du fait que de plus en plus l'automobile est à la portée des employés, fonctionnaires et ouvriers dont la défense des intérêts légitimes est la raison d'être de ce journal.

C'EST LE PROGRÈS...

C'est ça, le progrès. Que les choses qui n'étaient accessibles qu'à une minorité de privilégiés le deviennent pour tous. Et pas seulement l'auto, mais les vacances au pays du soleil perpétuel, les voyages en avion, etc., etc. Et l'autre jour, quand j'ai vu dans les environs de Lausanne, un bâtiment en construction qui était

Société
des jeunes commerçants

La Société des jeunes commerçants s'est réunie en assemblée générale annuelle, le 15 février dernier au Café Vaudois. Du rapport annuel du président central, M. Robert Bovard, on relève notamment l'intense activité de la société tant dans le domaine de la formation professionnelle que social. L'effectif des membres a bénéficié d'une forte augmentation et s'élève maintenant à 10111 membres. Elle a promu à l'honorariat 38 de ses membres. Le comité sera composé pour 1966 de MM. Robert Bovard, président; Gustave Jaquero, vice-président; Victor Amstutz, caissier, Jean-Jacques Grec, secrétaire; Humbert Cambrosio, membre adjoint; en font partie en tant que membres: MM. J. Briod, H. Comberous, R. Delapraz, R. Deléderray, P. Gardel, C. Genton, J. Haslebacher, A. Jotterand, E. Morét, A. Rossy, R. Sommer, A. Staub.

ARLETTY au Théâtre municipal de Lausanne
GALAS KARSENTY-HERBERT

Les 24, 25 et 26 février 1966, Arletty va faire sa rentrée théâtrale dans les «Monstres sacrés», de Jean Cocteau. Elle sera accompagnée à l'affiche par Yves Vincent, Huguette Hue et Suzet Maïs. L'œuvre de Cocteau nous fait pénétrer dans les milieux du théâtre, qu'il connaissait mieux que personne. Location, ouverte pour ce spectacle de choix.

M. Arnold Jaques-Petitpierre

C'est avec chagrin que nous apprenons le décès de M. Arnold Jaques-Petitpierre, décédé dans sa 64^e année seulement, à Sainte-Croix, après une longue maladie. Le défunt était le père de notre excellent camarade et ami Adalbert Jaques-Parriaux, et il fut président du Conseil communal de Sainte-Croix.

A sa veuve, M^{me} Antoinette Jaques-Petitpierre, à notre ami Adalbert et à la famille douloureusement frappée par ce deuil, nous présentons, au nom de notre rédaction et de tous les amis socialistes, nos sentiments de très vive sympathie.

Pour les obsèques, voir l'avis de la famille.

Election du Conseil d'Etat et du Grand Conseil

Liste des conférences

22 février

Begnin, 20 h., salle du Conseil communal, orateur: P. Graber.

Vaulion, 20 h., salle du Conseil communal Hôtel des Trois-Cœurs, orateur: R. Deppen.

Territet, 20 h. 30, Restaurant Zaninetta, orateurs: F. Paroz et W. Schneider.

Montreux, salle du Conseil communal.

Treytorrent, 20 h., Café Bellevue, orateurs: les candidats.

Mais ça, c'est une autre question... ACHAUD

Le billet de Jules Humbert-Droz

Le traité sur la non prolifération des armes nucléaires



Les discussions de Genève, au sein de la Commission de l'ONU pour le désarmement, sont axées sur le problème de la non-prolifération des armes nucléaires. Les grandes puissances atomiques, Etats-Unis, Union soviétique et Grande-Bretagne, sont d'accord pour formuler un tel traité dont l'URSS et les Etats-Unis ont soumis des projets.

Ces deux projets visent à ne pas remettre ou vendre des armes atomiques, des secrets de fabrication et des matières fissiles aux Etats qui n'en possèdent pas, et ceux-ci qui seraient invités à signer cette convention s'engageraient à n'en point acheter et à n'en pas fabriquer.

Cependant, les grandes puissances nucléaires ne s'engageraient pas à n'en pas fabriquer et à réduire leurs stocks, ce qui reviendrait à leur assurer le monopole de l'armement nucléaire dans le monde.

Ce problème est essentiel. Les grandes puissances nucléaires devraient prendre d'autres engagements que celui de ne pas vendre ou remettre d'armes nucléaires à des tiers qui n'en ont pas.

C'est ce que le représentant des Etats non engagés, M. Trivedi (Inde), a fortement souligné la semaine dernière à la Commission du désarmement.

Pour les Etats ne possédant pas d'armes atomiques, un traité sur la non-dissémination des armes nucléaires doit contenir une clause par laquelle les puissances atomiques s'engagent solennellement à cesser leur fabrication. M. Trivedi a, de plus, réclamé des garanties pour les Etats qui renonceraient à se procurer des armes atomiques, garanties que Kossyguine a proposées dans son message à la conférence, mais sur lesquelles les représentants anglo-saxons se sont tus. Cette garantie devrait faire partie du traité et non apparaître comme un appendice de moindre importance.

Enfin, le représentant de l'Inde a clairement affirmé que les pays non alignés n'accepteront pas de signer un traité « qui ne prévoirait pas le gel de la production des armes atomiques par les puissances qui en possèdent déjà ». Il a souligné aussi leur inquiétude à l'égard de la France gaulliste et de la Chine communiste qui se sont refusées à signer le Traité de Moscou sur l'arrêt des expériences atomiques et qui entendent, au contraire, continuer leurs explosions dans l'atmosphère.

La discussion générale étant terminée, la Commission du désarmement engagera la discussion sur les projets qui lui sont soumis. Le discours de M. Trivedi, au nom des neutres dépourvus d'armes atomiques, permet de prévoir de très importantes discussions. Les neutres, en effet, ne veulent pas séparer le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires du problème général du désarmement et réclameront des grandes puissances l'arrêt de la production d'armes nucléaires. M. Trivedi les a comparées à l'empereur mongol « qui, ivrogne lui-même, interdisait de boire dans son empire ». Il faut que les Grands donnent l'exemple de la non-prolifération en cessant la fabrication des armes atomiques, sinon le traité ne sera, de leur part, qu'un traquenard pour s'assurer un monopole nucléaire et mettre les petites nations dans leur dépendance.

JULES HUMBERT-DROZ.

Genève: derniers devoirs

Une nombreuse assistance se pressait, hier après midi, au Temple de Carouge, à l'occasion des obsèques de notre regretté camarade et ami, le Dr Fernand Wyss-Chodat, enlevé subitement à l'affection des siens il y a quelques jours. Le pasteur Robert Riedel, ami du défunt, rappela en termes émouvants ce que fut le Dr Wyss-Chodat, membre agissant de la paroisse protestante de Carouge, juge éclairé à la Chambre pénale de l'enfance, où il tenta tout pour remettre les jeunes sur la bonne voie, médecin au service des petites gens qui ne ménagea ni son temps ni sa peine, mais aussi et surtout un époux et un père modèle qui eut à supporter de cruelles épreuves sans jamais perdre sa foi. Il restera un grand exemple pour tous ceux qui l'ont connu.

Au nom du Parti socialiste genevois, notre camarade Jean Treina, ancien président du Conseil d'Etat, apporta la sympathie des militants socialistes à la famille de Fernand Wyss-Chodat dont plusieurs membres marchent sur les traces de leur père, lequel fut un socialiste fidèle comme le fut déjà leur grand-père, le Dr Adrien Wyss. Ayant dit tout ce que le parti devait à celui qui nous quitte si prématurément, soit en qualité de député, soit à son poste de juge, soit comme collaborateur bénévole de la Polyclinique uni-

versitaire de chirurgie, et tout simplement comme médecin, Jean Treina conclut en soulignant comment une vie, si pleine et si complète, met les forces humaines à rude contribution. Fernand Wyss-Chodat a certes trouvé sa récompense parce qu'ayant beaucoup donné il a beaucoup reçu.

Notre devoir, à nous qui restons, est simple: entretenir son souvenir, et aucun de nous n'y manquera.

Après une dernière prière, une foule nombreuse défila devant la famille. Nous avons noté, parmi les personnalités politiques, universitaires et judiciaires, nos camarades Willy Donzé, conseiller d'Etat, et Pierre Brandt, président de la Chambre pénale de l'enfance.

Peu après, au crématoire de Saint-Georges, se déroula une ultime et émouvante cérémonie maçonnique.

LE TEMPS QU'IL FERA

Prévision pour la journée pour toute la Suisse: La couverture nuageuse sera très changeante et de belles éclaircies alterneront avec des averses, celles-ci se montrant plus fréquentes sur les montagnes cet après-midi. En plaine la température atteindra plus 7 à plus 12 degrés et le vent, du sud-ouest sera faible à modéré, en montagne il sera fort.

Prochaine révision de l'AI

Lors de la 6^e révision de l'AVS, les rentes de l'assurance invalidité furent aussi adaptées. Par la suite, le Département fédéral de l'intérieur chargea une commission d'experts d'examiner les changements qu'il y aurait encore lieu d'apporter à la loi fédérale sur l'assurance invalidité. Cette commission vient de terminer ses travaux.

Selon le service de presse des syndicats chrétiens, on compte que les dépenses supplémentaires résultant de la révision proposée par la commission atteindront près de 35 millions de francs par an: elles concernent principalement les mesures de réadaptation. Cela obligerait à relever, outre les prestations de la Confédération et des cantons, de 10% la cotisation imposée à parts égales aux salariés et aux employeurs, celle-ci devant être portée de 0,4 à 0,5% des salaires. Cette hausse de cotisation devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1968 ou 1970: elle nécessiterait une révision de la loi.

Conférence ferroviaire internationale

Le conseiller fédéral Spuhler, chef du Département politique et ancien chef du Département des transports et communications et de l'énergie, a ouvert lundi, à Berne, une conférence extraordinaire chargée de désigner les membres du Comité administratif de l'Office central des transports internationaux par chemin de fer. Cette conférence, qui siègera jusqu'à samedi, devra aussi conclure une convention relative à la responsabilité du chemin de fer pour la mort et les blessures de voyageurs.

La conférence diplomatique a appelé à sa présidence le conseiller national A. Schaller, de Bâle, premier délégué de la Suisse.

M. J. Haenni, directeur de l'Office central des transports internationaux par chemin de fer, a fait un exposé sur les tâches qui incombent aux délégués des Etats au cours de cette session. La conférence a approuvé ensuite son règlement des délibérations et a terminé sa première séance en constituant des commissions de travail.

La durée du travail: la FCTA appuie l'Union

La Fédération suisse des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation (FCTA), qui compte plus de 40 000 membres, communique que son Comité central s'est réuni samedi 19 février et s'est prononcé au sujet de la réduction des heures de travail du personnel de la Confédération. Le Comité central regrette la façon d'agir du Conseil fédéral et s'identifie avec toutes les décisions de l'Union fédérative du personnel des administrations et des entreprises publiques. Le Comité central de la FCTA invite ses membres à soutenir le plan d'action du personnel de la Confédération.

DANS LE CANTON DE VAUD

Passante renversée

Lundi, vers 18 h. 15, sur la route Yverdon—Lausanne, dans le village d'Etagnières, une habitante de cette localité, M^{me} Jeanne Grivet, 54 ans, qui traversait la chaussée, a été renversée par une voiture conduite par un représentant de commerce, circulant en direction de Lausanne.

Souffrant d'une plaie à la tête et de contusions multiples, M^{me} Grivet a été transportée à l'hôpital.

Une « reine » pas comme les autres



Miss Rebecca Hsu Hui Min, de Hong-kong, une des plus grandes cuisinières chinoises du monde, vient de quitter Zurich après un séjour de trois semaines au cours duquel elle a prêté ses talents au « Studio de la cuisine ». La voici, lors de son accueil à l'aéroport par M. Arthur Stöcklin, représentant la Guilde suisse des cuisiniers établis et la direction du « Studio de la cuisine ».

Au Tribunal criminel de Lausanne L'homme qui dévalisa Montres et Bijoux

La Cour criminelle est formée du président P.-R. Gilliéron, du vice-président M. Perriraz et du juge R. Baudere qui sont assésés du jury. Lundi, à 9 heures, cette cour a vu comparaître le jeune couple Alfred et Hélène K. Alfred K., est inculpé de vol par métier, de délit manqué de vol, vols d'usage et de dommages alors que sa femme comparait pour recel.

Arrêté après avoir cambriolé l'exposition Montres et Bijoux qui se tenait à l'occasion de l'Expo, où il s'empara de pièces exposées pour un montant de 1 200 000 fr., l'inculpé avait été recherché avec une activité fébrile par les polices régionales et internationales. En effet, ce coup furtif avait fait grand bruit et l'on se lançait dans des suppositions qui envisageaient l'intervention d'un gang international.

Un amateur solitaire

Après qu'il fut arrêté pour cet exploit, on réalisa que l'on avait affaire à un amateur solitaire qui avait déjà à son actif une cinquantaine de cambriolages fort minimes, il faut bien l'avouer, en comparaison de celui de Beaulieu.

Cette activité délictueuse avait commencé en 1962 et le produit des vols se monte à environ 50 000 fr. en argent alors qu'il y a également une somme très importante représentée par les différentes marchandises qu'il vola: cela va des quatre canards capturés dans leur enclos aux trop fameux bijoux en passant par une pince à sucre ou une étoile de vison.

Manque de maturité

Le jeune homme de 26 ans qui est au banc des accusés a pénétré fort tôt dans le monde des adultes sans avoir bénéficié d'une éducation qui en aurait limité les dangers. Décrit comme un enfant toujours livré à lui-même, traînant dans la rue, il n'a pas eu à subir l'autorité paternelle qui aurait été souhaitable.

Il fut forcé de se marier à 19 ans alors que sa femme en avait 17 et ce mariage précoce ne semble pas l'avoir mûri. Sa femme relève qu'il restait très gamin, et c'est peut-être autant pour se valoriser à ses yeux que pour améliorer la situation financière précaire du ménage qu'il se mit à voler régulièrement.

Sa femme était au courant de son activité délictueuse et, ma foi, en profitait tout en l'exhortant à cesser ces folies. Du reste elle ne voyait pas tout le produit de ces vols, car Alfred K. en dépensait une bonne partie dans les boîtes de nuit.

Le clou de ses cambriolages

On a relevé chez l'accusé une très grande habileté, une agilité audacieuse, tandis qu'il ne prenait pas beaucoup de précautions et ne préparait pas minutieusement ses vols. La chance semble l'avoir servi très souvent. C'est bien ce qu'illustre le cambriolage du Palais de Beaulieu du 29 juillet 1964.

Alfred K., après être monté sur le toit où il erra à la recherche d'une ouverture, s'introduisit par l'imposte d'une terrasse à l'intérieur de l'immeuble et finit par se retrouver sur la scène du théâtre. Il déclare que ce n'était que dans l'intention de faire la caisse qu'il effectuait ce cambriolage et qu'au reste il ignorait que l'exposition des bijoux se tenait en ces lieux. C'est donc par un certain hasard qu'il tomba sur les vitrines où s'étalaient les bijoux, et il y pénétra par le haut qui n'était fermé que d'un filet. Il fit main basse sur cette fortune et repartit par un chemin semblable à celui qu'il prit pour entrer. L'accusé était loin de se douter de la valeur de ce qu'il emportait. Pendant la semaine qui suit, les bijoux se baladent de gauche et de droite, sans trop de précautions.

Alfred K. les montra successivement à sa femme puis à deux connaissances avec l'intention nous dit-il, de se faire dénoncer, parce qu'il ne pouvait plus supporter sa culpabilité. C'est bien ce qui arriva, et chacun fut surpris d'apprendre que c'était ce jeune maçon aux allures de voyou sympathique qui avait réussi un coup si audacieux.

La réquisition du Ministère public représenté par le substitut du procureur, M. Guignard, est très sévère: 12 ans de réclusion et 10 ans de privation des droits civiques pour Alfred K., et trois ans d'emprisonnement pour sa femme. Il mit l'accent sur le caractère dangereux de l'accusé qui procédait par effraction et qui employa parfois la contrainte au moyen d'une arme. Il releva également le danger de récidive que représente ce genre d'activité et la circonstance aggravante du métier.

La lecture du jugement aura lieu mardi à 17 heures.

P. H.

DANS LE CANTON DU TESSIN

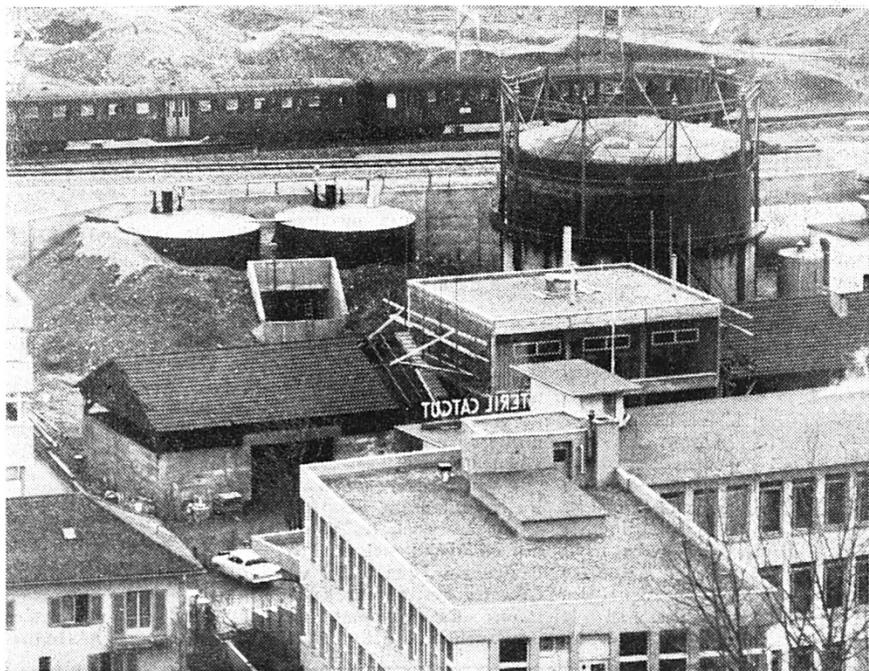
Un câble disparaît

Des travaux de terrassement sont en cours entre les villages de Rancate et de Besacio. Ils nécessitent la mise à ciel ouvert d'un câble téléphonique. Des voleurs en ont profité pour couper le câble et voler ainsi 15 kilos de cuivre d'une valeur de 3000 fr. Le fait s'est produit il y a quatre jours déjà, mais il n'a été communiqué officiellement que maintenant seulement.

Pendant toute une journée, les communes de Besazio, d'Anzo, de Tremona et de Meride, ainsi que les postes frontières de la région, sont demeurés sans téléphone.

Jeunes voleurs arrêtés

La police de Locarno, à la suite d'un coup de téléphone anonyme, a réussi, dans la journée de lundi, à arrêter six jeunes gens, dont l'un encore mineur, qui ont été retenus pour être les auteurs du vol commis dans la nuit de dimanche à lundi dans un magasin de confection de Muralto, et d'autres vols signalés dernièrement dans la région de Locarno.



Une usine qui fait parler d'elle

Les citoyens de Neuhausen, sur les chutes du Rhin, se sont prononcés récemment sur un crédit supplémentaire de 260 000 francs pour la construction d'une nouvelle usine à gaz. Les radicaux, les conservateurs catholiques et les socialistes étaient favorables au projet; le Parti agrarien, en revanche, y était opposé; de graves reproches sont adressés au rapporteur de construction du Conseil communal, reproches basés sur la façon dont le projet a été financièrement étudié.